"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

LA LIBERTÉ

VOL. 68 No 37 Saint-Boniface Jeudi 15 Janvier 1981



Bravo à l'équipe de Saint-Jean

Voici l'équipe, commanditée par la fime locale Roy Légumex, qui a remporté le championnat de la zone provinciale No. 1 à la fin décembre à Winkler. Composée de Jim Dewart, Paul Daneault, Ronald Perron et Robert Lafond, l'équipe défendra les honneurs de la zone au championnat provincial, à Brandon, à la fin février. À lire en pages intérieures...

Au sommaire

OPINION

En OPINION, sous le titre "Le poids des idées et le poids de la piastre" Bernard BOCQUEL se penche sur les orientations économiques de la SFM et particulièrement sur un projet qui occupe l'équipe économique de la Société: la création de conseils économiques.

La Fondation Radio-Saint-Boniface

Une douzaine d'individus et de groupes s'ajoutent aux nombreux bénéficiaires des bourses et de subventions que remet, deux fois l'an, la Fondation Radio-Saint-Boniface.

La liste et la description des projets dans nos pages...



M. Denis Collette, trésorier de la Fondation Radio Saint-Boniface.

La FADOM va participer au Festival

Depuis sa crise financière, qui a éclaté en avril dernier à la suite de l'insuccès de son projet de loterie, le conseil d'administration de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba (FADOM) se réunissait pour la première fois la semaine dernière. Une rencontre importante qui s'inscrit dans le processus de réorganisation de cette prometteuse fédération.

par Jean-Pierre DUBÉ

Les quatre nouveaux membres de l'exécutif se sont retrouvés, au lendemain de l'assemblée annuelle du 26 avril, au sein d'une FADOM agonisante. Le Secrétariat d'État avait coupé les vivres, et les efforts en vue de l'autofinancement de l'entreprise, avec son coordonnateur à temps plein et son secrétariat, s'étaient soldés par un échec quasi-total.

La présidente, Mme Alice Labelle, du Club Éclipse 79 du Précieux-Sang, n'hésite pas à l'affirmer: c'est la Société franco-manitobaine qui a sorti la Fédération de son marasme. En effet, la SFM a repris la FADOM sous sa protection en lui offrant ses services de soutien et un animateur à temps partiel, M. Ronald Valois.

Il a également fallu voir aux finances. Encore aujourd'hui, Mme Labelle évite de parler du déficit, lequel sera épongé, elle l'espère, dans deux ou trois mois. La présidente préfère regarder en avant, puisqu'il faut construire, et non pleurer.

Depuis la crise, le nombre de clubs-membres a chuté, passant de 23 à 10. Pour récupérer des joueurs, l'exécutif de la FADOM a rendu visite, au cours des derniers mois, à 18 clubs francophones, afin de leur redonner confiance en l'organisme provincial, et de les inviter de nouveau à participer. Les quelque dix clubs, qui ont vu la nécessité d'une fédération, sont des groupes très actifs, a dit Mme Labelle. Par ailleurs, une autre demi-douzaine de clubs sont encore très réticents à s'embarquer, car ils n'y voient pas d'avantage.



L'exécutif de la FADOM: Mmes Alice Labelle, Hélène Brick, Irène Catellier, et Madeleine Balcaen.

(Suite à la page 5)

OPINION

Le poids des idées et de la piastre

Quand l'inflation dépasse 10 pour cent, quand l'armée des chômeurs grandit de jour en jour, quand on vient de vivre trois années de théories conservatrices en matière budgétaires, l'économie devient le sujet favori après la pluie et le beau temps pour monsieur-tout-le-monde.

Pour le Franco-Manitobain, la question économique n'est pas seulement à l'ordre du jour depuis les mauvais moments de la crise économique mondiale. Non seulement le francophone n'a jamais eu la réputation d'avoir la dent longue en affaires mais, comme le soulignait le document "Les héritiers de Lord Durham" publié en 1977 par la Fédération des francophones hors Québec: "À l'exception de Terre-Neuve et de la Colombie britannique, tous les francophones hors Québec ont une situation économique inférieure à l'ensemble de la population".

Les tentatives pour démystifier le monde des affaires aux yeux des Franco-Manitobains ont été nombreuses. De son côté, la SFM s'est véritablement mise à la tâche suite au triste constat relevé dans "Les héritiers de Lord Durham". L'action engagée repose sur un principe de base: il faut amener les gens à assurer leur propre développement économique. Il ne reste plus ensuite qu'à s'entendre sur les moyens.

Suite à un colloque économique que la SFM a organisé en novembre 1978, le responsable du secteur économique de la SFM d'alors a opté pour le développement de clubs d'investissement. L'idée est simple: un groupe de personnes met en commun un certain montant d'argent mensuellement et se lance en affaires. Un bon encadrement technique fait le reste. Il suffit de citer l'exemple du club "Les déterminés" de Saint-Adolphe qui avait modestement commencé par ouvrir une sorte de restaurant pour acheter, quelques temps après, le magasin général de la place.

Un capital de risque

Comme on l'a si bien expliqué dans le programme de développement économique de la SFM pour 1980/81, les clubs d'investissement constituent "un excellent véhicule d'animation économique auprès de la population. En plus d'éduquer les Franco-Manitobains dans le domaine économique, les clubs encouragent le développement de petites entreprises et permettront l'amassement de fonds qui pourraient servir de capital de risque".

Mais pour les rédacteurs de ce document, la formule des clubs d'investissement n'était pas assez complète. Dans leurs esprit, les clubs d'investissement ne sont que des agents économiques -bien que privilégiés- parmi d'autres. Il fallait une structure plus globale, capable de servir de lien entre les agents économiques (la caisse pop ou l'entreprise XY) susceptibles d'influencer l'avenir de la piastre francophone au Manitoba.

Le moyen retenu a été le conseil économique, sorte de lieu de rencontres et de planification où les gens mettent en commun leurs expériences et leurs idées. Dans la programmation 80/81 de la SFM, la mise sur pied de deux conseils économiques a été prévue, l'un dans Saint-Boniface (qui devrait fonctionner fin mai) et l'autre dans la Rouge. C'est ce dernier qui a été officiellement établi à la mi-décembre à Saint-Malo. Il regroupe les huit villages francophones de cette région. Et puisqu'on part du principe que les gens doivent assurer leur propre sort économique, la SFM a bien pris soin de préciser que, bien qu'elle paye le salaire du permanent, les 16 membres du conseil d'administration n'ont aucun compte à rendre à la SFM.

L'esprit de clocher

En théorie, la formule du conseil économique est intéressante, surtout dans la perspective des idées défendues actuellement à la SFM, à savoir la notion d'un territoire auquel les Franco-Manitobains peuvent se rattacher. Nul doute que si les villages de la Rouge avaient plus en commun que d'appartenir à une même division scolaire, la thèse d'un territoire francophone de la Rouge pourrait être soutenue plus aisément.

Seulement voilà. Il ne faudrait pas perdre de vue que ce "territoire" de la Rouge a été créé de toutes pièces pour les besoins de la cause en 1959, lors de la consolidation des districts scolaires; lorsqu'il s'agissait, ni plus ni moins, que de regrouper les électeurs francophones pour qu'ils puissent élire une commission scolaire majoritairement francophone. 20 années ont beau s'être écoulées depuis, il y a fort à parier que les gens de Letellier ne sont guère préoccupés par la santé économique de Sainte-Agathe,

C'est clair: tabler sur "la mise en veilleuse de l'esprit de clocher pour une concurrence plus saine et plus équilibrée" relève d'une confiance dans le genre humain qui dépasse en optimisme invétéré le postulat de Karl Marx qui avait cru comprendre que l'homme était naturellement bon.

Car enfin, espérer réduire l'esprit de clocher et le remplacer par la concurrence a quelque chose d'utopique dans un contexte que l'on veut essentiellement de nature économique. L'effet inverse pourrait facilement être obtenu. En tout cas, le défi est passionnant à relever.

Du fait d'un manque de moyens financiers, les stratèges de la SFM ont dû aussi limiter le nombre des conseils économiques à deux. Si bien que deux importantes concentrations de francophones, dans la Montagne et la Seine, devront se passer d'un conseil économique, pourtant réputé nécessaire. On aurait pour le moins pu souhaiter que le plan avancé par les penseurs économiques de la SFM puisse englober immédiatement la large majorité des Franco-Manitobains.

Il existe encore au moins un autre point ennuyeux. Il est acquis que le travail d'un conseil économique est orienté vers le long terme. Or rien n'indique que la SFM pourra toujours assumer le salaire du permanent en charge de garantir l'encadrement technique. Si les membres du conseil veulent encourager des promoteurs à s'installer dans leurs région, c'est au permanent que reviendra la tâche de remplir les dossiers sans lesquels aucune institution financière n'acceptera d'avancer de l'argent.

Là encore, il n'y a pas à s'en sortir: l'efficacité d'un conseil économique sans employé serait réduite à peu de chose. Or M. Denis Poirier, consultant économique de la SFM, a indiqué qu'aucun plan concret n'existe actuellement pour assurer, dans un avenir plus éloigné, le salaire d'un permanent. Il faut souhaiter qu'une solution soit rapidement trouvée pour renforcer la crédibilité de l'option des conseils économiques.

Au passage, on peut signaler que les clubs d'investissement pourraient s'offrir les services d'un employé, le jour où ils seront assez nombreux pour former une fédération. C'est bien là que se fait la différence; lorsqu'on choisit d'investir son argent plutôt que simplement ses idées.

Logique, mais trop facile

Quoi qu'il en soit, l'expérience du conseil économique mérite d'être tentée puisqu'elle permet une prise de conscience plus globale des impératifs économiques. Mais elle est encore soumise à trop d'aléas. D'ailleurs M. Denis Poirier n'hésite pas à dire qu'on "ne sait pas ce que cela va donner". Une déclaration logique, puisque la SFM considère que la réussite d'un conseil économique repose sur la volonté des gens, mais trop facile.

Établi pour développer le sentiment d'avoir la responsabilité de son développement économique, le conseil économique ne restera qu'un lieu de rencontres et de planification. Pour s'agripper au vrai pouvoir économique, il faudra bien que l'on fasse parler la piastre. Il faudra bien que l'on favorise rapidement la création de nouveaux clubs d'investissement. À l'équipe économique de la SFM, qui dit avoir à coeur la multiplication des clubs d'investissement, de trouver les moyens adéquats pour combler le retard pris dans ce domaine.

Dans la balance économique, le poids des idées, si brillantes soient-elles, pèsera toujours moins que le poids de la piastre sonnante et trébuchante.

Bernard BOCQUEL

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Arrêtons d'abaisser Folklorama

Monsieur le rédacteur,

Nous voudrions signaler une erreur dans une de vos publications.

Il s'agit d'une faute d'inattention à la page 22a du cahier spécial de **LA LIBERTÉ** du 18 décembre 1980. Sous la photo du Pavillon canadien français vous avez imprimé le nom de Joanne Lussier comme reine de Folklorama 1980, mais vous savez sans doute que la reine est Rose Marie Fiola. Mlle Lussier était reine du pavillon en 1979. Cette erreur est non justifiée, car à la page 21a, dans le résumé du Pavillon canadien français, vous aviez bel et bien imprimé l'information correctement.

Aussi, lorsque vous faites référence à Miss Folklorama ou Miss Canadien français, nous préférerions voir, au lieu, Mlle Folklorama et Mlle Canadien français. Arrêtons donc d'abaisser Folklorama avec des remarques sarcastiques et donnons plutôt de l'encouragement aux personnes qui se dévouent pour démontrer que les Canadiens français sont vivants par l'entremise du Pavillon canadien français.

Un peu plus d'attention à ce sujet serait apprécié.

Bien à vous,

Quelques membres des danseurs
de la Rivière-Rouge
Saint-Boniface
le 9 janvier 1981,

Rose-Marie Fiola
Joanne Therrien
Jules Comeault
Joanne Lussier
Diane Vigier
Paul Campagne
Jean-Guy Leclair
Denys Choquette
Claudette Robin
Gilles Desrochers
René Desaulniers

Pas sérieux

Monsieur le rédacteur

J'espère que Jean-Pierre Dubé n'était pas sérieux lorsqu'il a écrit son "OPINION" du 1er janvier 81. Je cite: "Pourquoi se battre entre catholiques alors qu'il y a tant de protestants dans les environs?"

Comme si la bataille entre religions était acceptable, voire même désirable. Au lieu du conflit qui sévit actuellement à Saint-Pierre souhaite-t-il voir les gens de Saint-Pierre s'armer en croisade pour aller piller les temples de Grunthal?

Je note néanmoins que **LA LIBERTÉ** s'améliore chaque semaine tant en intérêt qu'en envergure. Je tiens surtout à féliciter votre collaborateur politique, M. Armand Bédard.

Raymond Boily
La Broquerie
le 3 janvier 1981

NDLR. Vous espériez bien. Bien entendu, Jean-Pierre Dubé n'était pas sérieux.

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Il nous semble contraire à la réalité historique

Un mot à M. Soliman

Monsieur,

Le Conseil d'administration de la Société historique de Saint-Boniface a pris connaissance de votre lettre en réponse à la sienne, publiée dans **LA LIBERTE** du 18 décembre dernier, et signée par son directeur, M. Lionel Dorge.

Loin de nous l'idée d'être négatifs dans notre analyse de la situation canadienne passée et présente. C'est pourquoi nous n'avons pas voulu parler de "Melting Pot", mais plutôt de la nécessité de s'adapter à un nouveau pays, ou, en l'occurrence, et pour être plus précis, de se **canadianiser** - ce qui est très positif.

Par contre, il nous semble contraire à la réalité historique et actuelle de parler de Français d'une part, et de Britanniques d'autre part, pour décrire les deux peuples fondateurs du Canada. L'usage du mot Franco-Manitobain en tient bien compte. Le mot francophone, selon tous les dictionnaires, n'a qu'une signification: "qui parle le français". Vous voyez bien qu'il n'est pas question d'origine. Il n'est pas besoin d'être Français pour parler le français; ni par conséquent pour devenir Franco-Manitobain ou Canadien français.

Au fait, durant la dernière décennie, des noms tels que Schimnowski, Lukowycz, Friesen, Dorge (d'origine allemande, soit dit en passant) ont figuré dans la liste des membres du Conseil d'administration de la SHSB. Vous aurez compris que ces familles n'étaient pas françaises. Néanmoins, elles en sont venues avec le temps à s'identifier à l'un ou l'autre des deux peuples fondateurs du Canada, elles en sont devenues membres.

Permettez-nous de mentionner un autre exemple: James Prendergast. Quand, à compter de 1890, il s'est battu pour le maintien du statut de la langue française au Manitoba (jusqu'à y sacrifier sa carrière politique), il ne l'a pas fait parce qu'il était Français. Il est bien évident qu'il ne l'était pas. Il a agi parce qu'il était Canadien et qu'il avait choisi de s'intégrer au groupe franco-manitobain.

Nous sommes convaincus que la première responsabilité des gouvernements fédéral et provinciaux est de rédiger des lois qui permettent aux citoyens du Canada, qu'ils soient "Canadians" ou "Canadiens", de vivre, selon leur désir et sans préjudice à personne, selon des traditions différentes. À cette fin ces gouvernements n'auraient qu'à assurer partout un climat de tolérance qui n'entrave en rien les droits de qui que ce soit.

Quant aux fonds dépensés... Nous sommes d'avis qu'il serait beaucoup plus profitable à tout le pays s'ils servaient d'abord à former et à éduquer les citoyens du Canada à la réalité des deux peuples fondateurs. Peut-être alors les Canadiens francophones - c'est-à-dire, ceux qui parlent le français - seraient plus estimés et plus respectés, surtout à l'ouest des Grands Lacs.

Encore récemment, à Vancouver, on accusait les partisans du club de hockey **Canadiens** d'avoir été achetés par René Lévesque "to cheer the frogs". (Le reportage ne dit pas si le mot "frogs" était qualifié de f——— ou de g——d———, selon l'usage). Il serait vraiment trop facile, trop naïf et trop simpliste d'attribuer de tels sentiments à la seule partisannerie politique: un fanatisme bigot y perce avec trop d'évidence!

En terminant, nous constatons qu'il serait ironique si le Canada, un pays qui a accueilli tant d'immigrants, de 'personnes déplacées', de déportés politiques, etc..., voyait ses citoyens francophones contraints d'émigrer pour échapper aux humiliations constantes et au ridicule, sinon à la persécution plus ou moins organisée, mais non moins tangible.

Gérard Lagacé
Président de la Société historique
de Saint-Boniface

le 9 janvier 1981

Lettre ouverte au président de l'université du Manitoba

M. le président

Au moment où le scandale du français universitaire commence à se faire connaître à travers le pays par l'intermédiaire de la presse canadienne-française et des organismes culturels et politiques, je crois devoir vous informer de la situation actuelle.

Depuis 1968, la suppression du français comme matière requise à l'université dont vous êtes le président a causé de sombres résultats.

Il ne fait aucun doute que la situation du français à l'université est devenue inacceptable, tant du point de vue administratif où le nombre d'étudiants par professeur titulaire est tombé si bas qu'il défie tous les critères établis, que du point de vue académique où l'exclusion des professeurs de français titulaires dont la langue maternelle est...le français, a abaissé la qualité et l'efficacité de l'enseignement jusqu'à un niveau sans précédent.

Nous sommes ainsi placés au centre d'un débat aussi paradoxal que regrettable. D'un côté, nous avons votre département de français dont le silence tacite a permis l'émasculation du rôle pédagogique pour aboutir à l'une des performances les moins enviables qui soit. Il est assez significatif que le directeur de votre département de français et d'espagnol puisse se porter garant de l'opposition des "habitants de cette province" vis-à-vis de la culture française. On trouvera la même attitude caractéristique dans la "réplique" publiée dans **LA LIBERTÉ** du 30 octobre par le directeur du département de français de l'université de Winnipeg et à laquelle j'ai répondu.

D'autre part, l'attitude diamétralement opposée existe parmi la population qui demande que ce scandale cesse, et qui espère qu'on y remédiera en temps utile.

Mais pour trancher cet étrange paradoxe, pour provoquer les décisions voulues à l'approche de l'année académique 1981-1982, encore faudra-t-il faire appel à des personnes éclairées et influentes qui pourraient intervenir auprès des conseils d'administration et des services appropriés afin d'apporter les réformes indispensables.

En raison de l'intérêt personnel que vous portez à l'enseignement supérieur et des talents dont vous faites preuve comme président de l'université la plus importante du Manitoba, il vous appartiendrait plus qu'à tout autre de faire rétablir le français parmi les matières requises à votre université, surtout si l'on considère que cette province a été la plus atteinte par cet état de choses regrettable.

Je n'hésite donc pas à faire appel à vous dans cette situation critique en espérant que vous pourrez aggir sans délai, en en me tenant à votre entière disposition pour faire triompher cette cause.

En cet espoir, veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments dévoués.

André de Leyssac
Winnipeg
le 8 janvier 1981

alphonse © par Robert FREYNET et Daniel TOUGAS



Les donateurs au coup de pouce

Brandon
Rob & Marie Roy

Bruxelles
Mme Hélène François

Colombie britannique
M. Edmond St-Arnaud

Dauphin
Anonyme

États Unis
Philip Matthews
Dr. E. Préfontaine

Fannystelle
M. & Mme Léo Arnal

Fort Alexandre
Soeurs Oblates

Île-des-Chênes
Augustin W. Trudeau
Mme Aldéa Trudeau
Armelle & Louis Molin
Honoré Brûlé
Alex J, Arnould

La Broquerie
Germaine Prairie
Art Balcaen
Narcisse Fournier
Fernand Balcaen
Mme Marguerite Kyle
Raymond Boily
Louis Laurencelle

Laurier
École Laurier

Lorette
M. & Mme Louis Marcoux
Marcel Roch
Gaston Bohémier

Notre-Dame-de-Lourdes
Mlle Marie-Louise Baril
Mme Alice Vuignier
René Bazin
Lucien Rondeau

Otterburne
Pierre & Evelyne Beaudoin

Parc Windsor
André & Jeannette Couture
Gérard J. Lecuyer
Famille Claude Gagné
Ruddick & Jacqueline Renaud

Québec
Marie Anna A Roy

Sainte-Agathe
Richard Nolette
René Nolette
Lionel & Lise Robert
Anonyme

Sainte-Anne
Victorin Bohémier
Stéphen J. Langill
Norbert Ritchot
Lucie Desrosiers
Lucille Kalichak
Arthur Fiola

Saint-Boniface
Mme Antoinette Dacquay
Avila Levacque
Mme Frances Pelepiak
Mme Rose Gauthier
M. & Mme Auguste Calvez
M. J.E. Drouin
Georges LaFrance
Ella LaChance
M. & Mme J.C. Daoust
Mme B. Fortier
Gérard Jolicoeur
Gérard Brétecher
Pierre Monnin
Béatrice Rigby
Dr Clément Lavoie
Antoine Daudet
Charles Gagné
Denis & Simone Couture
Gilles L. Chaput
Jean P. & Lucille Guennette
Académie Saint-Joseph
Club de fer à cheval
franco-manitobain
Jeanne Chateau
Rose Alice Toupin
Renée-France Labossière
M. Henri Orieux
École Taché
Georgette Wanlin
Alphonse Marion
Giberte Lalonde
La Ligue des femmes catholique de Saint-Boniface
David Grégoire
Ronald Valois
M. A. Letourneau
Mme Jeanne G. Goulet
Henri & Simone Carrière
Marcel Lecuyer
Marcel Dacquay
Denis Collette
M. & Mme Georges Fréchette

Saint-Claude
Alphonse Hince
Albert Vandel
Albert Jobin
Mlle M. Aimée Dagesse
Raymond Chatel

Saint-Eustache
Léo M. Ménard

Saint-Jean-Baptiste
Simone Lavallée
M. & Mme Jean Vermette

Saint-Laurent
M. & Mme Ernest Gaudry

Saint-Lazare
Charles d'Eschambault

Saint-Léon
Romain & Flore Labossière
Nicole & Normand Roy
Olier Labossière
M. & Mme Gérard Talbot
Bernard Martel

Saint-Malo
Denis & Aline Gosselin
Marie & Denis Maynard
A. St-Hilaire
Léo & Gisèle Marion
Louis & Paulette Gosselin
Pierre & Carmen LaRoche

Saint-Norbert
M. & Mme Alphonse Cloutier
Lionel Ferré

Saint-Pierre-Jolys
Louis Geysels
Albini Pilotte

Saint-Vital
Léon Grégoire
Rolande Geswin
M. & Mme Roger Moyer
Valentin & Suzanne Chatain
Anna Marion
L. Druwé

Somerset
Mme Aurélie Pantel

Thompson
Sylvia Taggart

Woodridge
George Grenier

Winnipeg
Jacques Rollier
J.J. Grenon
Anonyme
Guy Bourret
Marie Dupont
Armand & Aline Laflèche
Carmel Riese
Laurette Thomas

COUPON-RÉPONSE

"Coup de pouce"

Je vous adresse $__________ à titre d'abonnement de soutien à LA LIBERTÉ, MON JOURNAL.

NOM:____________________

ADRESSE:____________________

Envoyez au "Coup de pouce", LA LIBERTÉ, C.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba.

Lettres à LA LIBERTÉ

Pardon, le multiculturalisme

M. Jean S. Soliman

Monsieur,

Votre lettre, publiée dans **LA LIBERTÉ** du 1er janvier, m'a beaucoup honoré. Je ne sais trop ce que m'a valu cet honneur; sans doute est-ce le lettre que j'ai signée au nom de La Société historique de Saint-Boniface. De toute façon voici quelques commentaires.

Il est intéressant que vous vous en référiez aux Danseurs de la Rivière-Rouge et à leur participation à Fokloraма avec un pavillon Canadien français. je me rappelle qu'on a dit à l'époque qu'ils voulaient un pavillon Canadien, ce qui aurait été on ne peut plus authentique. Mais cela aurait porté ombrage aux pavillons multiculturels.

Quant à l'année dernière. Encore une fois, les Danseurs auraient voulu faire Canadien - c'est ce qu'ils sont, des Canadiens, comment faire autrement - en donnant le plus d'importance à l'intérieur de leur pavillon aux drapeaux francophones des provinces canadiennes, celles qui en ont un, va sans dire, y compris celui du Québec. Mais, il se trouve que le drapeau des Franco-Québécois est aussi le drapeau officiel de la province de Québec.

Ce n'est pas malin, les Franco-Québécois sont majoritaires au Québec, alors le même drapeau suffit aux francophones et à la province. Hélas! ça n'a pas été perçu du même oeil au Manitoba. Et les Danseurs, semble-t-il se seraient fait accuser de politicaillerie en arborant le drapeau du Québec et pas celui du Manitoba. Pourtant, il était bien là le drapeau du Manitoba, celui du Manitoba francophone, évidemment. Voilà pour le multiculturalisme, c'est à en faire oublier l'identité nationale.

Ce que vous percevez si positivement en tant que diversité culturelle pourrait tout aussi bien être vu sous la forme de ghettos culturels qui diviseraient le pays encore davantage. Comme si la géographie n'y réussissait pas assez bien. D'ailleurs, vérité de Lapalisse, un pays ne peut reconstituer, à l'intérieur de ses frontières, les moeurs et coutumes d'un autre pays. S'il essaie, le résultat ne serait qu'un décor en trompe-l'oeil.

Je crois que c'est donné dans de la fausse représentation que de vouloir mettre en parallèle les revendications des multiculturels et la lutte des Franco-Manitobains pour le statut de la langue française au Manitoba. Il y a même là un manque de sensibilité. Les Franco-Manitobains, dans leur lutte pour justifier leur langue et leur culture, ne faisaient appel à aucune culture étrangère. Ils ne faisaient (et ne font) appel qu'à l'histoire de leur pays, le Canada. C'est dire le gouffre qui sépare le multiculturalisme du biculturalisme.

Pour terminer. Je me suis souvent demandé comment les Canadiens des Maritimes percevaient la mosaïque canadienne. Peut-être pour eux s'agit-il tout simplement d'une murale exécutée au Mexique pour orner les bureaux d'un service fédéral à Toronto. Car on ne peut guère parler depuis deux cents ans de vague d'immigrants aux Maritimes. Alors, que signifierait pour eux le pourcentage de la population canadienne composé de groupes ethniques? Le multiculturalisme pour eux ça aurait quelle importance? Ou est-ce que je me trompe? D'ailleurs, établir des pourcentages, compter des têtes, me semble un procédé fort précaire quand il s'agit d'identité nationale. D'autant plus qu'il faudrait au préalable établir si l'on cesse d'être ethnique à la 2e, à la 3e, ou à la 4e génération.

Lionel Dorge
Saint-Boniface
le 9 janvier 1981

P.S. J'ai toujours cru que le multiculturalisme était une solution politique. Une solution partielle, sans doute, au problème de se faire réélire. Je pensais qu'après l'âge d'or, la maternité et l'enfance, c'était ce qu'il y avait de plus rentable politiquement. Si rentable qu'aucun parti n'en parle. Question de mettre l'assiette au beurre à la portée de tous. Je pensais même que les partis politiques pourraient nous dire exactement combien de votes rapporterait chaque dollar versé au folklore, pardon, au multiculturalisme.

La FADOM a des idées

Suite de la une

Pour la présidente, le simple fait d'appartenir à une union constitue déjà un avantage appréciable, puisque l'"union fait la force" et que les vieillards ont besoin de se serrer les coudes, tant aux niveaux socio-communautaire, éducatif et culturel, qu'au niveau politique.

Politique. Voilà un bien grand mot qui fait peur! Néanmoins, on peut être sûr que ce mot fait partie du vocubulaire qu'emploie régulièrement le porte-parole de l'organisme. Car en tant que groupe, les citoyens de l'âge d'or ne sont pas à la veille de disparaître: il est évident que ceux et celles qui survivent à leur jeunesse continuent à vieillir, et que le nombre de vieillards sera à la hausse pour encore quelques générations.

Mme Labelle est donc de ceux et celles qui veulent préparer le terrain: elle siège au Conseil consultatif national sur le troisième âge, en tant que représentante du Manitoba, des anglophones comme des francophones. Ainsi des liens formels sont en train de s'établir entre la FADOM et la "Manitoba Society of Seniors".

Une vocation d'abord Sociale

Également membre du comité provisoire de la future Association internationale des aînés francophones, Alice Labelle représente les Hors-Québec. À la suite d'une première rencontre à Paris l'an dernier, on prévoit lancer l'Association internationale en juillet prochain, lors de la Fête des peuples francophones, à Québec.

Malgré ses talents reconnus, son énergie, et sa disponibilité, Mme Labelle, agée de 67 ans, proteste qu'elle n'a pas "couru après" les responsabilités qui lui sont "tombées dessus" à l'assemblée annuelle l'an dernier. Mais elle avoue que c'est pour contrer sa propre solitude et son ennui qu'elle a accepté de se lancer dans la mêlée.

Elle n'est pas la seule: l'organisme a une vocation essentiellement sociale. Isolés comme ils sont, les "vieux" ont besoin de se retrouver dans le quotidien, mais aussi lors d'occasions spéciales. Par exemple, la vice-présidente, Mme Madeleine Balcaen, raconte avoir été témoin de retrouvailles entre amis qui ne s'étaient pas vus depuis de 50 ans.

"Le Rendez-vous des vieux amis"

Voilà un peu ce qui aurait entraîné le conseil à organiser, sur l'invitation du Festival du Voyageur, un relais pour les personnes de l'âge d'or. Le "Rendez-vous des vieux amis" aura lieu les 17 et 18 février, au Centre communautaire du Précieux-Sang. Ce n'est pas un projet des plus foudroyants, concède la présidente, mais un projet sûr. Déjà, les membres des clubs se sont partagés les responsabilités de l'organisation. Tout sera prévu, sauf la température.

Pour ce qui est des échanges interprovinciaux et internationaux, des projets de voyage au Québec et en France sont à l'ébauche. On songe également à mettre sur pied un service de diffusion de cassettes, sur lesquelles seraient enregistrés des contes et des romans, d'origine canadienne-française, et que ferait circuler la Fédération parmi les vieillards qui ont perdu ou perdent la vue.

Bref, les idées ne semblent pas manquer à la FADOM, l'organisme provincial qui bénéficie de la plus imposante relève. Un mouvement à surveiller.

Jean-Pierre DUBÉ

La Fondation Radio Saint-Boniface accorde $15,000 de subventions

Une douzaine d'individus ou de groupes de la communauté franco-manitobaine se partagent les $15,000,00 distribués par la Fondation Radio Saint-Boniface lors de son deuxième exercice de 1980, à la fin décembre.

La Fondation, établie à la suite de la vente du poste CKSB à la Société Radio-Canada en 1973, donne 90 pour cent des intérêts perçus sur la somme de $300,000,00 soit environ $25,000,00 annuellement, selon son trésorier, M. Denis Collette.

Des publications

M. Roger Turenne, originaire de Saint-Pierre, s'est mérité une bourse de $2,000,00 pour la future publication de son oeuvre "Mon pays, noir sur blanc", un essai photographique qui se veut "une exploration visuelle et humaine de mon pays natal après douze ans d'absence".

Mme Madeleine Laroche, de Otterburne, a reçu la somme de $1,000,00 pour la publication de son roman "Les-va-nu-pieds", qu'on a pu lire dans **LA LIBERTÉ**, l'an dernier.

Mme Yvonne Lagassé de Sainte-Anne-des-Chênes, s'est vue octroyer $1,000,00 pour la publication d'un recueil de contes, d'origine canadienne-française, intitulé "La petite jument blanche".

Des sessions et des études

M. Gilles Beaudry, conseiller matrimonial établi à Saint-Boniface, a obtenu une bourse de $1,000.00 pour les dépenses encourues lors d'un stage de formation en thérapie familiale.

M. Antoine Hacault, étudiant universitaire du CUSB, recevra une bourse de $1,000,00 pour sa première année d'études à l'École de Droit de l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick.

La Corporation archiépiscopale catholique romaine de Saint-Boniface s'est vue décerner la somme de $1,000,00 pour la tenue de trois sessions d'études à l'intention des prêtres, religieux et religieuses du diocèse.

Des projets spéciaux

Le journal l'Écho de Notre-Dame s'est mérité $500,00 pour la recherche et la publication d'études généalogiques sur les premiers habitants de Notre-Dame-de-Lourdes.

La chorale les Gais Lutins de Saint-Malo, composée de jeunes chanteurs de 9 à 13 ans, produira un disque 45 tours, à mille exemplaires, grâce à une subvention de $500,00 de la fondation.

Afin d'aider les étudiants venant de l'extérieur de la capitale à payer leurs frais de scolarité au Collège de Saint-Boniface, le Petit Séminaire recevra la somme de $2,000, 00.

L'Association des scouts du Canada, district de la Rivière-Rouge, bénéficiera d'un octroi de $1,000,00 pour la tenue d'un stage de formation à l'intention d'une quarantaine de membres.

Le conseil d'administration de **LA LIBERTÉ**, Presse-Ouest, a obtenu une subvention de $3,000,00 pour la mise sur pied d'un réseau de correspondants dans la province.

Les prochaines demandes

Et enfin, le Cercle Molière de Saint-Boniface recevra la somme de $1,000,00 pour la tenue de son festival de théâtre amateur, CM2, en mai prochain.

Le comité des bourses de la Fondation Radio Saint-Boniface, composé de neuf membres dont les noms ne sont pas divulgés, est maintenant prêt à recevoir de nouvelles demandes de bourses et de subventions, pour le premier exercice de 1981. Les recommandations du comité seront étudiées par les 16 membres du conseil d'administration de la Fondation, lequel rendra public son choix de projets au mois de juin.



Ronald Duhamel a été honoré

Le sous-ministre adjoint responsable du Bureau de l'éducation française, M. Ronald Duhamel, a été récemment choisi par l'association internationale PHI-DELTA-KAPPA comme étant l'une des 75 personnes oeuvrant dans le domaine de l'éducation capable de fournir un leardership pour guider l'éducation au cours des deux décennies à venir.

Cette association regroupe quelque 125,000 professionnels de l'éducation du monde entier, mais est essentiellement active en Amérique du nord. Son but principal est la promotion de l'éducation publique en tâchant de promouvoir la recherche dans le domaine de l'éducation et en rendant des services aux clients des écoles du secteur public.


M. Ronald Duhamel

L'organisation fête cette année son 75e anniversaire, d'où cette initiative spéciale d'attribuer un "young leader award" à 75 individus ayant fait une contribution à l'éducation. M. Duhamel avait été recommandé par le Chapitre de l'université d'Ottawa. 300 membres de PHI-DELTA-KAPPA avaient sollicité l'obtention de cette distinction.



Une Société de l'éducation française va être créée

"Voulez-vous faire quelque chose pour le rétablissement du français dans l'enseignement? Un organisme sera constitué sous peu afin de poursuivre ce but: le Société de l'éducation française".

Cet appel est lancé conjointement par MM. André de Leyssac, docteur ès lettres, traducteur pour la province et François Pérusse, avocat montréalais, actuellement au service de la province du Manitoba pour la traduction de lois.

Les lecteurs de **LA LIBERTÉ** intéressés à la question de l'enseignement supérieur en français connaissent déjà le nom de André de Leyssac qui a signé au cours des derniers mois deux articles dans le journal traitant de la question du "scandale du français universitaire hors Québec", ainsi qu'une série de lettres ouvertes, dont la dernière est publiée cette semaine dans les pages de **LA LIBERTÉ**.

Selon M. de Leyssac, les buts de cette Société de l'éducation française, qui devrait tenir sa première réunion sous peu et qui s'adresse autant aux anglophones qu'aux francophones, sont de "rétablir l'enseignement du français dans les universités anglophones, de promouvoir la qualité du français, d'entretenir des rapports avec la francophonie mondiale, notamment au Québec". pour d'autres renseignements, on peut rejoindre M. de Leyssac au No 949-1179 ou M. Pérusse au No 943-9039.

Dans son dernier article, André de Leyssac faisait remarquer entre autres que "à partir de 1964, chacune des universités d'expression anglaise au Canada, l'une après l'autres, exclura le français de ses sujets requis. En 1970, lorsque le gouvernement s'engagera dans son programme de développement de bilinguisme, il n'y aura plus une seule université anglaise qui aura conservé le français obligatoire dans son programme." (...)



M. André de Leyssac

"Considérons une province comme celle du Manitoba, qui compte en moyenne 14 000 élèves en 12e année. Parmi ces derniers, voici le nombre d'inscriptions aux cours de français relevé de 4 ans en 4 ans à partir de 1968: **1968:** 7112 élèves; **1972** : 3296 élèves; **1976** : 1366 élèves; **1980** : 260 élèves!

Le moins que l'on puisse dire c'est que ces chiffres se passent de commentaires". (...)

"Même s'il est impossible de changer la situation de suite, il reste cependant un triple objectif à atteindre:

En premier lieu, le français devra être rétabli dans les universités anglophones. Les départements de français qui se sont traditionnellement opposés au développement de cette langue devront être remaniés complètement pour céder la place aux professeurs franco-canadiens.

Deuxièmement, les nouveaux départements de français feront preuve du dynamisme nécessaire pour créer les noyaux des futures universités bilingues du Canada.

Troisièmement, il va de soi que le français sera rétabli obligatoirement dans les écoles et que les mesures adéquates seront prises à cet effet".

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Jean-Pierre DUBÉ
Collaborateurs: Raymond HÉBERT, Armand BÉDARD
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.



Monseigneur Antoine HACAULT

parlera de ses **récentes rencontres en U.R.S.S. et autres dialogues dans le cadre de l'oecuménisme.**

LE MERCREDI 21 JANVIER 1981
Salle 2127
à 20 heures

De la formation pour les femmes

On se rappelera qu'au début de novembre dernier, quelque 23 femmes du Manitoba se rendaient à un colloque à Saskatoon. Ce colloque avait pour but de démystifier la politique et de susciter une prise de conscience afin d'arriver à une implication accrue des femmes en politique.

Le résultat fut très positif car les déléguées ont exprimé leur satisfaction et leur enthousiasme d'avoir participé à ce colloque. L'une d'entre elles, récemment élue commissaire d'école, a même confié au groupe que ce colloque était tombé juste à point. Quand on se lance dans un domaine plus ou moins connu, l'encouragement des siens et presque vital.

Le comité provisoire fonce

Fort de cet encouragement, le comité provisoire des femmes francophones du Manitoba a décidé d'aller de l'avant et de mettre le train en marche én organisant une première activité. Le samedi 24 janvier, on offre, aux passagères intéressées, un après-midi de formation. Deux ateliers seront donnés:

1- comment diriger ou participer à une assemblée, avec animatrice Rita Lécuyer;

2- les difficultés rencontrées dans le travail de groupe, avec l'animatrice Claudette Toupin.

Ces deux ateliers parallèles se tiendront 212 rue Dumoulin, le samedi 24 janvier, de 13h00 à 16h30. Le coût de l'inscription est de $3.50. Vous êtes priées de vous inscrire en appelant Lucille Cénérini, au 233-4915, au plus tard le 21 janvier. "On avance les Manitobaines, les Manitobaines en avant"

Céline BEAUDETTE

Les petites nouvelles

Des cours techniques en français bientôt dans la Seine

C'est peut-être à déjà compter du mois de mai que la division scolaire de la Rivière Seine, dans un effort de développer ses programmes au niveau secondaire, offrira un programme d'éducation coopérative qui sera disponible en français et en anglais. Comme l'a souligné le directeur général de la Seine, M. Paul Ruest, quelque 200 jeunes de la division fréquentent actuellement des écoles vocationnelles en dehors de la division.

Cette initiative heureuse permettra non seulement à des élèves du niveau secondaire de rester dans leur proche milieu, mais surtout, elle apporte un premier élément de solution au fait qu'il n'existe encore aucun cours technique en français dans cette division scolaire.

Ainsi, il y aurait moyen de faire d'une pierre deux coups: la Seine utilise mieux l'argent des contribuables (moins de frais de transport, etc) et évite que des jeunes francophones n'aient à suivre leur cours vocationnel en anglais. Par ailleurs, d'ici septembre, des options supplémentaires dans le domaine des études en informatique devraient être offertes.

Saint-Vital règle la question français/immersion

Qui a dit qu'il n'y avait pas moyen de régler des problèmes à l'amiable dans les divisions scolaires? Les commissaires de Saint-Boniface, de la Seine et d'ailleurs devraient prendre exemple sur leurs collègues de Saint-Vital qui ont réussi, sans crise, lors de leur dernière réunion, le 8 janvier, à mettre de l'ordre dans leurs programmes d'immersion et de français.

En effet, à compter de maintenant le programme d'immersion est oficiellement reconnu sous le nom de "Saint-Vital immersion program". On ne parlera donc plus de "Lavallée annex", terme de compromis qu'il avait fallu adopter lorsque les élèves du programme d'immersion avaient été hébergés dans l'école Varennes. Aussi, à partir de septembre, deux administrations distinctes seront établies pour les programmes de français et d'immersion. À l'heure actuelle, M. René Deleurme est directeur des deux programmes.

Le Mot des Parents



Le "Mot des Parents" pendant sa saison 1980-81 se veut un forum d'idées et d'informations pertinentes au sujet de l'éducation française au Manitoba.

Pendant les prochains cinq (5), mois, les lecteurs de **LA LIBERTÉ** auront l'occasion de s'informer sur les comités de parents actifs dans les écoles françaises de la province. La Fédération provinciale des comités de parents, pour sa part, s'occupera de vous transmettre des informations générales et provinciales.

Cette semaine, le Comité de parents de l'Institut collégial de Saint-Pierre.

Concert de Noël à L'Institut collégial Saint-Pierre

Plus de 300 personnes se sont rendues à l'Institut collégial le mardi 9 décembre pour jouir du spectacle annuel de Noël. Il n'y a aucun doute que les parents font toujours un très grand effort pour assiter à ces spectacles car l'assistance semble augmenter ou demeurer au même point malgré la baisse d'inscriptions scolaires.

Après quelques souhaits de bienvenue par le directeur M. Edmond Lacasse, les élèves des 7e et 8e années ont présenté la pièce théâtrale intitulée "Que faire"? Daniel Roy a bien joué son rôle à la grande satisfaction des metteurs en scène, Mme Thérèse Carrière et M. Régent Catellier. L'ambiance n'en fut pas moins plaisante lorsqu'une dizaine d'élèves suivirent avec certaines sélections musicales et, surtout, lorsqu'Adèle Hébert inspira l'auditoire au chant de Sainte Nuit. Un peu plus tard c'était le tour des élèves de la 12e année qui ont présenté la pièce anglaise "A Christmas Carol", mettant en vedette Réjean Laroche dans le rôle de Scrooge.

Les élèves désirent remercier tous les parents et amis qui sont venus témoigner leur appréciation même si la température n'était pas trop favorable.

Festival d'hiver

les 6, 7 et 8 février

Voici quelques activités qui auront lieu à l'occasion du Festival d'hiver de l'ICSP qui aura lieu les 6, 7 et 8 février.

le vendredi et le dimanche: joutes de gouret et couronnement de la reine à l'aréna de Saint-Pierre

le samedi et le dimanche: "bonspiel" de curling

le dimanche: - déjeuner aux crêpes de 9h30 à 13h
- poker derby de 13h à 15h
- cabaret à 20h30 à l'auditorium de l'ICSP

Vous êtes tous les bienvenus!

Cette section est commanditée par la Fédération provinciale des comités de parents:
273, rue Taché, Saint-Boniface, Manitoba.
Tél.: 247-9666

Le Comité de parents de l'Institut collègial de Saint-Pierre a organisé cette année un concours de poèmes, compositions et pancartes.

Ci-dessous, vous trouverez les noms ainsi que les photos des élèves gagnants, de la 7e à la 12e année inclusivement.

7e

Daniel Gobeil

8e

Joëlle Préfontaine

9e

René Roy

9e

Michelle Cathellier

10e

Murielle Hébert

10e

Marcel Préfontaine

10e

Liette Gobeil

11e

Liette Roy

11e

Diane Roy

11e

Monique Maynard

12e

Réjean Laroche

12e

Joanne Gobeil

12e

Lynne Fontaine

Les petites nouvelles

Un tournoi de volleyball au CSSB

Le Collège secondaire de Saint-Boniface, en collaboration avec l'AMEP (Association manitobaine d'éducation physique), organise le premier tournoi annuel de volleyball "coed" pour les éducateurs francophones et membres d'autres secteurs francophones.

Le tournoi aura lieu le vendredi 23 janvier 1981 à 19h00 au gymnase secondaire du CSSB,

- Les joutes seront de 15 minutes et le pointage ne sera pas compté. - Le prix d'entrée sera de $1.00 et les profits iront aux fonds de l'AMEP. - Le tournoi sera suivi d'une soirée dansante avec la musique de Paul Fort.

Ce tournoi est ouvert à toutes les écoles francophones du Manitoba et à tous les secteurs francophones qui travaillent à la promotion de l'éducation française au Manitoba. - Chaque "école" ou "secteur" a le droit d'inscrire deux équipes. Chaque équipe devrait être composée de trois femmes et de trois hommes.

- Date limite d'inscription: le vendredi 16 janvier 1981.

Pour d'autres informations, téléphonez au No 233-0210.

Hockey: Le tableau d'affichage

Ligue Hanover-Taché

	PG	PP	Pts
Sainte-Anne	9	1	**18**
Grunthal	6	3	**12**
La Broquerie	6	4	**12**
Mitchell	6	4	**12**
Niverville	6	5	**12**
Île-des-Chênes	5	5	**10**
Lorette	3	8	**6**
Saint-Malo	2	6	**4**
Saint-Pierre	2	8	**4**

À l'affiche:

Jeudi le 15 janvier:
Sainte-Anne à Saint-Pierre,
Lorette à Niverville,
Saint-Malo à La Broquerie,
Grunthal à Mitchell;

Samedi le 17:
Niverville à Grunthal,
Saint-Malo à Sainte-Anne,
Lorette à Michell;

Dimanche le 18:
Île-des-Chênes à Lorette,
Saint-Pierre à Michell;

Mardi le 20:
Niverville à Saint-Pierre,
Grunthal à Ile-des-Chênes,
Michell à Lorette.

LES BONNES

La publicité l'indiquait pourtant clairement: le Centre franco-manitobain veut devenir le "centre de loisirs créatifs". On n'a pas lésiné sur les cours offerts: photos, mime, couture, tissage, yoga, poterie, estampes. Un seul problème: il manque de "clients" (pour l'instant) pour que certains cours, comme celui de dessin puisse commencer. Les Franco-Manitobains seraient-ils sans desseins?

* * *

Un lecteur qui souhaite garder son anonymat nous a envoyé un conseil qui vaut son pesant de "Off". Il nous signale le truc suivant: "Semez dans votre jardin, en même temps que vos légumes, un rang ou deux de basilic (n.m./bas latin basilicum/grec basilikon), plante très odorante qui repousse les moustiques qui n'osent plus vous approcher dès que vous en passez sur votre visage et vos bras". Notre correspondant altruiste nous signale par ailleurs que le basilic n'endommage pas la peau et qu'on peut s'en servir, une fois séché, comme condiment pour assaisonner les soupes et autres viandes. Les maringouins n'ont plus qu'à bien se tenir.



On pouvait lire l'autre jour dans la bonne presse que certains ministres provinciaux et néanmoins conservateurs avaient eu la brillante idée d'engager d'anciens journalistes du "Tribune" comme conseillers en communication. On est bien content d'apprendre que ces messieurs de l'ex-Tribune ont passé sans faillir le test de confiance. On se demande maintenant simplement si ces ex-journalistes ont vu un changement dans leur travail...

* * *

On sait maintenant pourquoi tant d'anglophones ont choisi l'immersion... Un annonceur, dans le guide du "Free press" pour la télé, tente de vendre une nouvelle méthode d'assimilation rapide en poussant le lecteur à flirter avec des idées de voyage en France et au Québec, ainsi que de meilleures possibilités d'emploi. Certains chefs de file de la communauté sont à la recherche des responsables de cette fuite d'information TOP SECRET. Mais où chercher les traîtres, sinon au Bureau de l'Éducation française?

Les Habs encore victorieux

Eh bien les Habs, on peut dire que c'est comme du bon vin, faut leur donner du temps. En effet, nos porte-couleurs, humiliés dans presque toutes leurs premières rencontres, commencent maintenant à retrouver leurs moyens - 6 victoires dans leurs 7 derniers matchs. Il faut noter que les 3 dernières victoires ont été acquises contre des équipes qu'on doit battre pour finir dans la division A, de la ligue Hanover-Taché.

Une des raisons des succès récents de l'équipe est certainement l'acquisition d'un deuxième gardien de but, M. Kevin Tyndall. Ce dernier a été choisi le meilleur gardien de la ligue l'an passé, alors qu'il jouait dans les filets de l'équipe de Saint-Pierre. Grâce à cette acquisition, les Habs ont sans doute le meilleur duo de gardiens de la ligue.

Le dernier match a été livré dimanche à Île-des-Chênes et s'est terminé au compte de 14 à 5. Gilbert Dubé s'est signalé avec 5 buts et 2 mentions d'assistance, tandis que Luc Therrien réussissait un tour-du-chapeau.

À ne pas manquer, le prochain match à domicile, le jeudi 15 janvier contre Saint-Malo.

Les Castors

Chaque année, c'est lors d'une cérémonie spéciale que les Castors reçoivent leurs nouveaux uniformes et sont officiellement admis(es) dans leurs "huttes". Dimanche après-midi, c'était le tour de nos douze "grignoteurs" d'être initiés. Une animatrice, Anita Bouchard, nous a d'abord expliqué le fonctionnement de la colonie, puis ce fut le tour de chaque parent d'aller enfiler l'uniforme de son (sa) petit(e) "castor". Pendant tout ce temps, le Frère Saint-Pierre brûlait d'impatience de diriger son jeu de "La mer bouge", genre de chaise musicale. Après les jeux, un délicieux goûter a été servi. Il y avait même des biscuits sous forme de castor, le moule étant fabriqué par Antoinette Bissonnette.

Les ateliers culturels se poursuivent

Jeudi soir dernier, le comité culturel a reçu la visite de M. Michel Monnin et de Mme Lorette Beaudry-Ferland, respectivement président et directrice du Centre culturel franco-manitobain. Ils ont expliqué le rôle et le fonctionnement du CCFM et ont répondu aux nombreuses questions qui leur ont été posées. On a aussi échangé sur les moyens d'intéresser les gens aux activités culturelles et sur les meilleures façons de faire des demandes d'octrois. En somme, ce fut un échange très positif.

À cette même réunion le comité culturel a finalisé son programme d'ateliers, pour adultes, qui seront offerts au cours de l'hiver: le **macramé** (5 sessions) donné par Annette et Diane Verrier, **dessin** (5 sessions) donné par Robert Freynet, **découpage** (5 sessions) donné par Rita Nadeau, et **conditionnement physique** (10 sessions) qui se continue avec Gisèle Tétrault. Ça commence le 21 janvier. Pour vous inscrire, voir la lettre qui vous a été postée au début de la semaine.

Rino OUELLET

Le souper de Noël de l'âge d'or

Les membres du club de l'âge d'or, mieux connu sous le nom du "Club de l'amitie", ont bien voulu terminer l'année 1980 par une célébration particulière. Le 12 décembre, tous nos membres, ainsi que plusieurs de leurs amis, furent invités à la Salle Roy pour une soirée de fraternité et de plaisir.

Après le mot de bienvenue du maître de cérémonie, M. Armand Fréchette, le tout a débuté par de la belle musique sur disque, dont s'était chargée Mme Hermine Moquin. Après un premier verre de vin, plusieurs se sont levés pour les valses et les danses carrées, dirigées par Mme Arsène Therrien et M. Albert Laramée. M. Eugène Verrier a même sorti son harmonica.

Après quelques moments de repos bien mérités, Mme Jean Gauthier a manifesté son talent de compositeur en nous faisant la surprise d'un poème de félicitations et de taquineries à l'endroit des membres du club. Il s'ensuivit un chant entonné par Mme Narcisse Fournier, dont le répertoire est intarissable.

Également, Mme Eliane Nadeau, voulant faire se part pour nous faire plaisir, a présenté un chant composé pour la circonstance. Ça fait chaud au coeur de voir que des plus jeunes pensent à nous faire plaisir.

Vint ensuite un succulent repas avec vin, préparé par la présidente, Mme Aline Balcaen, et la vice-présidente, Mme Yvonne Courcelles.

Irma GAUTHIER

Nos consoléances à la famille Arthur Gagnon et au docteur William Moore, qui viennent de perdre une fille, une soeur et une épouse. Jacqueline Moore, née Gagnon, est décédée à l'hôpital de Peoria, (Illinois), le 31 décembre à l'âge de 30 ans.

Elle laisse dans le deuil ses parents, Arthur et Ernestine Gagnon, son époux, le docteur William Moore, quatre soeurs, Patricia et Gisèle Evans de Toronto, Denise et Angèle de Winnipeg, ainsi qu'un frère, Arthur, de Winnipeg.

Après le service à Peoria, la dépouille mortelle a été transportée à La Broquerie pour y être inhumée. On demande à tous ceux qui veulent faire un don, de le faire à la Société canadienne du cancer.

Les petites nouvelles

Raymond Hébert à l'OSW

Le comité provisoire de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, mis sur pied à la suite de la démission en bloc des 52 membres de l'ancien conseil, l'été dernier, a rendu public les noms des 15 premiers membres du nouveau conseil d'administration.

Parmi ceux-ci, on retrouve le disquaire mélomane de Saint-Boniface, M. Raymond Hébert, également professeur de Sciences politiques au Collège Universitaire de Saint-Boniface. Il s'agit du premier francophone à siéger à ce conseil depuis plusieurs années.

Le mandat du conseil d'administration de l'OSW, qui sera prochainement constitué de 25 membres, est, bien entendu, de résoudre à long terme les difficultés financières de l'orchestre de renommée internationale.



M. Raymond HÉBERT

Un livre sur l'histoire de Montcalm

C'est l'année prochaine que la municipalité rurale de Montcalm fêtera son centième anniversaire. À cette occasion, un "Comité du livre de l'histoire de Montcalm", dirigé par Mlle Armande Leclair de Letellier et Simone Lavallée de Saint-Jean-Baptiste, a été mis sur pied. Comme l'a expliqué Mme Lavallée, "Nous voulons rejoindre autant des nôtres que possible et les inviter à nous fournir l'histoire de leur famille, afin que ce livre puisse servir autant à préserver ces récits précieux qu'à être agréable à lire". Pour d'autres précisions, il suffit de contacter l'une ou l'autre responsable de ce comité.

Un festival de films de l'Alliance française

l'Alliance française présentera les 17 et 18 janvier un festival de cinéma français. Au programme du 17: Diabolo-menthe (de Diane Kurys avec Odile Michel, Coralie Clément, Anouk G Ferjac) à 17h00; Le cavaleur (comédie de Philippe de Broca avec Jean Rochefort, Annie Girardot, Danielle Darrieux) à 19h30; La banquière (de Francis Girod, avec Romy Schneider, Jean-Claude Brialy, Jean-Louis Tritignant, Marie-France Pisier, Claude Brasseur) à 21h30. Au programme du 18: L'amour violé (drame de Yannick Bellon avec Nathalie Nell, Alain Foures, Michel Simonet) à 15h00, puis Diabolo-menthe à 17h00, La banquière à 19h30 et Le cavaleur à 21h30. Les projections auront lieu à l'Office national du film, 674 rue St-James, en face de Polo Park.

L'Alliance chorale à Sainte-Rose

L'Alliance Chorale Manitoba (ex-Mélo-Mani) organise les 24 et 25 janvier des activités à Sainte-Rose-du-Lac. Ainsi, deux chorales invitées présenteront un petit concert le samedi soir. On chantera aussi à la messe le dimanche matin, puis on se rendra à un "déjeûner chantant". Des ateliers de chants seront donnés dans l'après-midi. les personnes intéressées à participer à ces activités sont priées de communiquer avec le bureau de l'Alliance Chorale le plus rapidement possible, au No 233-7423.

LE CERR a son exécutif

Le Conseil économique de la Rivière Rouge (CERR), formé officiellement à la mi-décembre 1980 vient récemment de se doter d'un exécutif après que 16 personnes avaient été élues sans concurrence au conseil d'administration. Il s'agit de MM. Gérald Fontaine (président), Jeannot Robert (vice-président) et de Norbert Parent (secrétaire).

SOIRÉE "CANAYENNE" ANNUELLE

organisée par l'Association des Scouts et des Guides de Saint-Vital

le 31 janvier 1981 à 20h00
à la salle Saint-Eugène
1009, chemin Sainte-Marie à Saint-Vital

Parents et amis de toutes les régions du Manitoba français sont invités à venir s'amuser à cette soirée qui promet de donner un avant-goût au Relais des Bois-Brûlés qui se déroulera dans le cadre du Festival du Voyageur.

Musique, danse et goûter: **$3.50**

Billets en vente au Centre culturel franco-manitobain Téléphone: **233-8972**

À Saint-Jean-Baptiste
dimanche, le 18 janvier 1981
JOURNÉE D'ACTIVITÉS FAMILIALES

- ski de fond - "Poker derby"
  - départ de la salle du centenaire entre 12h30 et 14h30
  - participation - $5.00
- tournoi de "cribbage" à 15h00 à la salle du centenaire
- rafraîchissements et soupe aux pois
- souper chaud (à prix modique)
- prix pour les gagnants

Les profits de cette journée garniront les coffrets du fonds de construction du centre récréatif.

Pour plus de renseignements, appelez le No **758-3412.**

Calendrier des activités de l'Association catholique francophone pour personnes separées, divorcées, veuf ou veuves

Janvier 1981

18 janvier:
Promenade en traîneau ("hay ride") à La Broquerie. Appelez Denis immédiatement au No **257-5359** pour plus de renseignements.

21 janvier:
Messe à Saint-Eugène à 19h30. Cours spécial donné par le père Gilles Beaudry, csv, à 20h00 au sous-sol de l'église Saint-Eugène. Appelez Pauline au No **257-2726** pour plus de renseignements.



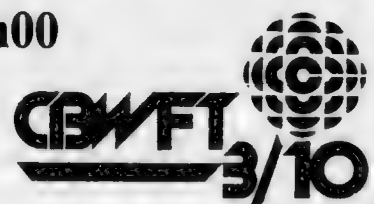
"Un moine à l'envers Un clown à l'endroit"

Pour André Breton, de Vancouver, répandre la foi c'est donner la communion des Saints. Lui qui aurait pu être moine dans un cloître est devenu clown dans les rues. Son enfance passée dans 22 foyers nourriciers l'a prédisposé à accorder à la tendresse et à la joie un sens si profond.



JEUDI 22 JANVIER À 19h00

Réalisateur: René Myrand
Réalisateur-Coordonnateur:
Maurice Arpin



le centre de loisirs créatifs

couture

Louise Duguay
8 leçons
jeudi, 15 janvier au 12 mars, 1981
19h30 à 21h30
$28.00*/$32.00

Discussions sur le choix de styles, de tissus, de couleurs, etc., mesures et ajustements de patron, coupe et confection d'un vêtement.

2e salle, haut

menuiserie

Michelle Paquin
6 leçons
lundi, 9 février au 16 mars 1981
19h00 à 22h00
$31.50*/$36.00

Introduction aux outils à mains, (la scie, le rabot, la perceuse, etc.) présentation des machines d'ateliers (banc de scie, scie à ruban, etc.) réalisation d'un projet au choix de chaque participant(e).

Atelier Embla Ltd. 293, rue Fountain

tissage avancé

Marcelle Forest
8 leçons
mardi, 13 janvier au 10 mars 1981
19h30 à 21h30
$28.00*/$32.00

Réalisation de plusieurs échantillons de techniques avancées: chèvrefeuille, nid d'abeilles, dentelle Bronson, cannelé, pied de poule, "eté-hiver".

2e salle, haut

décoration intérieure

Michelle Paquin
4 leçons
lundi, 23 mars au 13 avril 1981
19h30 à 21h30
$14.00*/$16.00

Etude des matériaux, des espaces, ainsi que l'agencement des éléments dans un appartement. Les participants développeront des dessins à l'échelle des appartements qu'ils désirent modifier en considérant la fonction de l'appartement et leurs goûts personnels.

2e salle, haut

photographie intermédiaire

Claude Forest
4 leçons

10h00 à 12h00
$14.00*/$16.00

Récapitulation sur les aspects de l'appareil photographique, l'usage du film. Approfondissement des éléments de composition, de l'éclairage, de chambre noire "noir et blanc". Exercices sur le champ.

3e salle, haut

yoga

Suzanne Prince
10 leçons
jeudi, 15 janvier au 26 mars 1981
19h00 à 20h00
$17.50*/$20.00

Initiation aux exercices de détente basés sur le Hatha Yoga.

Petite salle de spectacle

dessin

Georges Léger
12 leçons

19h30 à 21h30
$42.00*/$48.00

Initiation aux techniques de base du dessin: les éléments de composition, les lignes, les textures, les valeurs, études de natures mortes et modèles, utilisant fusain, pastelles à l'huile et aquarelles.

1ère salle, bas

photographie avancée

Claude Forest
4 leçons
samedi, 7 mars au 28 mars 1981
10h00 a 12h00
$14.00*/$16.00

Récapitulation du cours intermédiaire, les éléments de chambre noire "couleur", la finition, l'encadrement et la mise en marche des photographies.

3e salle, haut

mime

François Coquereau
15 leçons
mercredi, 14 janvier au 29 avril 1981
19h30 à 21h30
$52.50*/$60.00

Initiation aux techniques de base permettant la création de pantomines Au programme: la detente, la concentration, le controle du corps, la manipulation, les illusions optiques.

Petite salle de spectacle

dessin (12 ans et plus)

Monique Corriveau
8 leçons

19h00 à 21h30
$35.00*/$39.00

Apprenez les techniques de base du dessin en utilisant le crayon, le fusain, le conté, . . .

1ère salle, bas

poterie

Marie-Lourdes Fillion
12 leçons
I lundi, 12 janvier au 6 avril 1981
II jeudi, 15 janvier au 9 avril 1981
19h30 a 21h30
$42.00*/$48.00

Modelage et travail au tour de poterie, cuisson et glaçures

1ère salle, bas

estampes (7 a 11 ans)

Lorraine Letourneau
8 leçons
samedi, 17 janvier au 14 mars 1981
10h00 a 11h30
$21.00*/$24.00

Realisation d'images ou d'estampes par differentes methodes d'impression, tels les pochoirs, les linos et autres.

1ere salle, bas

* L'étoile refère à la reduction accordée avec l'achat de la carte de membre aux ateliers d'arts et metiers du Centre culturel franco-manitobain. Cette carte donne acces aux ateliers le jour et en soiree, hors des heures de cours

Carte de membre: $7:00 pour adultes $5.00 pour ceux moins de 16 ans

Centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher Saint-Boniface, Manitoba R2H 0G7 Téléphone 233-8972

---

formule d'inscription

Nom ______________________

Adresse ______________________

______________________ Code postal ____________

Tél./maison ______________ Tél./bureau ______________

Cours ______________ Jour ______________

Carte de membre Oui ☐ Non ☐ Montant inclus ____________

postez au:

Centre culturel franco-manitobain

a/s de Lise Brémault
Coordonnatrice Arts/métiers
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G7

Téléphone: 233-8972

Lorette

Un appel à tous les paroissiens de Lorette. Il y aura à la salle paroissiale, samedi le 31 janvier à 20h00, une soirée sociale pour venir en aide à la petite Charlene Raynaud de trois ans, enfant de M. et Mme Denis Raynaud, qui subira une opération du coeur à l'hôpital de Toronto. Les fonds de cette soirée iront pour défrayer les dépenses médicales.

M. Alex Carrière (grand'papa) de Charlene s'occupera de la musique, tandis que la famille Gauthier nous divertira avec ses chants et guitare. Le prix des billets est de $5.00 chacun. Venez tous, on vous attend nombreux.

Le concours du sixième "Derby Annuel" tenu sous les auspices du Club auto-neige de Lorette-ouest le 26 décembre dernier fut un succès. 233 personnes ont participé. Voici les noms des gagnants:

1ere prix: Al. Deloine de Winnipeg; 2e prix: Cliff Nuhola Winnipeg; 3e prix: Dave Bridger, Winnipeg; 4e prix: Maurice Vandal, Winnipeg, 5e prix: Armand Harel, Marchand; 6e prix: Doug Roberts, Winnipeg; 7e prix: Linda Dreger, Lorette; 8e prix: Ed. Kuklica, Winnipeg; 9e prix: Charles Moquin, Marchand; 10e prix: Carol Laramée, Lorette; 11e prix: Ovide Labossière, Lorette; 12e prix: Robert Harshfeldt, Winnipeg; 13e prix: Lice Vandal, Winnipeg; 14e prix: Glenne Zommer, Transcona; 15e prix: Gerry Magel, Lorette; 16e prix: Dianne Khran, Île-des-Chênes; 17e prix: Lionel Lesime, Steinbach; 18e prix: Raymond Tourand, Marchand.

Le comité désirent remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce derby.

Lilliane LANSARD

23 nouvelles résidences

Dans son message du nouvel an, le préfet de la municipalité rurale de Taché, M. Marcel Roch, fait état de son inquiétude face aux problèmes de l'inflation et de la diminution des mises en chantier dans la municipalité. En voivi des extraits...

"De même que tout le pays, cette municipalité est touchée par l'inflation, qui ne cesse de cr(ître. En dépit de cette situation inquiétante, la collecte des taxes a été bonne en 1980: la somme de $1,607,634 a été prélevée, dépassant ainsi les $1,588,854 prévus".

La glace artificielle

"Le nombre des mises en chantier dans la municipalité continue à diminuer. Des permis pour 23 nouvelles résidences ont été accordés en 1980, comparativement à 78 en 1979 et 157 en 1978. En ce moment, il y a environ 700 lots de village et de campagne non-développés dans la municipalité de Taché.

"Des représentants du Centre Sportif de Lorette proposent d'installer la glace artificielle à l'aréna. Le meilleur exemple des avantages d'un tel système est de constater le fonctionnement remarquable des arénas de Sainte-Anne et de Île-des-Chênes, ainsi que du curling de Lorette, qui jouit de sa meilleure saison à date. La chose sera sans doute portée devant le conseil municipal prochainement".

Saint-Jean-Baptiste

Saint-Jean représentera la zone au curling

Une équipe de Saint-Jean-Baptiste fait vraiment honneur à notre village en ce début de saison de curling. Portant les couleurs de Roy Légumex Inc. et commandité par cette entreprise locale, le quatuor dirigé par Jim Dewart, comprenant Paul Daneault, Ronald Perron et Robert Lafond (ainsi que Sheldon Bouchard et Tim Ebrard, à l'occasion) a balayé la cédule de 10 parties dans la "Molson's Super League" du Sud du Manitoba, sans subir de défaite.

Une autre équipe, parmi les 16 formant la ligue, commanditée par "Sabourin Seed Service", a terminé, se méritant aussi une place aux éliminatoires. Suite à ces succès de fin de saison, Roy Légumex a battu de justesse "Sabourin Seed Service" en quart de finale, à Steinbach, le 28 décembre, avant de perdre la demi-finale contre "House of Hanover", l'équipe de Steinbach qui a terminé "grand champion" de la compétition.



L'équipe de Roy Légumex. De gauche à droite : Jim Dewart, Paul Daneault, Ronald Perron et Robert Lafond.

Loin d'être satisfaits, Jim, Paul, Ronald et Robert ont réalisé le rêve de leur vie de "curlers" en remportant, le 21 décembre, à Winkler, le championnat de la zone provinciale No 1. Ils l'ont mérité en battant Art Mazinke et ses confrères de Morris, en finale. Cette victoire leur permet de représenter la zone au championnat provincial, à Brandon, en février 1981. Félicitations les gars! Toute la région vous souhaite bonne chance dans les parties à venir..

Photos et reportage de Florent BEAUDETTE

Précieux-Sang

Les Écuyers

Et, oui, les vacances sont finies! La nouvelle année est commencée et les activités au Précieux-Sang continuent.

Les Écuyers colombiens les jeunes chevaliers de Colomb ont débuté l'année avec une excursion de ski alpin le 10 janvier à La Rivière. Les Écuyers, visé aux garçons de douze à dix-huit ans, encouragent les jeunes à planifier et participer aux activités de groupe. Ce groupe, formé depuis déjà un an et demi, assurera la continuité chez les chevaliers de Colomb. M. Normandeau, le chevalier responsable des Écuyers est assité de M. Louis Rémillard et appugé de l'aumonier, le père Tessier.

Activités à venir

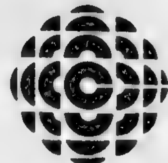
Le dimanche 18 janvier, aura lieu l'élection de deux syndics. Les candidats sont Mme Anita Campeau, M. Jean Doiron, M. Philippe Lessard, et M. Auguste Thorimbert.

Le Centre communautaire Précieux-Sang tiendra son assemblée générale le mercredi 21 janvier à 20h au Centre communautaire. Il y aura des élections pour remplacer trois membres sortants.

Le dimanche 25 janvier prochain, les Écuyers auront l'occasion de partager un déjeuner-communion avec leurs parents et amis au Centre communautaire.

Lucille DAUDET

horaire de cbwft



SAMEDI

17 janvier

8h25 OUVERTURE ET HORAIRE
8h30 PASSE-PARTOUT
9h00 CANDY
Dessins animés
9h30 PACHAT
10h00 LES HÉROS DU SAMEDI
Mini-basket au centre Pierre-Charbonneau. Anim.: Serge Arsenault. Anal.: Robert Meilleur. Réal.: Julien Dion.
11h00 STAR TREK
11h30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse. Anim.: Jacques Lemieux.
12h00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
13h00 CINÉ-FAMILLE
Le Grand Voyage de Bolek et Lolek. Dessins animés. Un millionnaire britannique offre une alléchante somme d'argent à qui effectuera un second tour du monde en 80 jours. Déterminés à obtenir la récompense, Bolek et Lolek s'inscrivent sur la liste des concurrents qui participeront à la course. Mais le neveu du millionnaire, voulant empêcher Bolek et Lolek d'accomplir cet exploit, envoie son serviteur Jérémie à leur poursuite (Polonais).
Tournesol et Tournepluie. Dans un parc où ils s'amusent dans les feuilles mortes, quatre enfants font la rencontre d'un prestidigitateur qui, pour leur faire plaisir, accepte d'effectuer plusieurs tours de magie (Can.).
15h00 BAGATELLE
16h00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
Des représentants de quatre pays, dont deux Canadiens, Jean Lavallée et Jean-Louis Boudou, participent à cette course de jeunes reporters-cinéastes à travers les cinq continents.
17h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
18h00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information. Anim.: Denise Bombardier. Débat sur le livre de la semaine - revue de presse - interviews - suggestions de livres - entretien de la semaine.
19h00 PIERRE ET COMPAGNIE
''Talk-Show'' avec Pierre Paquette et Daniel Simard qui nous font revivre des moments merveilleux avec, comme invités à chaque semaine, des personnes du troisième âge.
20h00 NOUVELLES DU SPORT
23h45 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
23h50 CINÉMA
La Scoumoune. Drame policier réalisé par José Giovanni, avec Jean-Paul Belmondo, Claudia Cardinale et Michel Constantin.
24h45 CINÉ-NUIT
Le Devoir de français. Drame réalisé par Jean-Pierre Blanc, avec Frédéric Andrei, Clémentine Amouroux et Michèle André.

DIMANCHE

18 janvier

8h25 OUVERTURE ET HORAIRE
8h30 PASSE-PARTOUT
9h00 LE PETIT CASTOR
9h30 GRISU LE PETIT DRAGON
9h45 EN TERRE SAINTE
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Montréal. Dimanche de prière pour l'unité, communauté haïtienne de Montréal, à l'église St-Hidas. Présidence du pasteur Christopher Carr.
11h00 D'HIER À DEMAIN
Les Grandes Batailles du passé; la Bataille de Leplante. Documentaire réalisé par Stephano Roncoroni. Depuis deux siècles, les Pachas installés à Istanbul passent pour invincibles grâce à leur janissaire (Fr).
12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: les terres abandonnées et la location de fermes. Comm.: Gustave Larocque.
13h00 LA RÉVOLUTION ROMANTIQUE
Le Triomphe de la mort. Avec J.P. Calfon, François Chaumette et Mathieu Carrière. Les Romantiques accueillent la mort avec délectation. Ils la décrivent non pas comme une fin ou une porte qui s'ouvre sur le néant, mais un seuil par lequel on entre dans la vie spirituelle.
14h00 UNIVERS DES SPORTS
Début. Championnats du monde de patience artistique professionnelle en provenance de Washington. Championnats canadiens de patinage de vitesse en provenance de Québec. Coupe du monde de ski; reportage sur les descendeurs canadiens. Dernière course du célèbre ambleur Niatross. Analyse du Super Bowl disputé le 25 janvier. Commentaires sur la saison de hockey en cours.
16h00 SON ET IMAGES
Orchestre de sept musiciens sous la direction de Walter Boudreau. Au programme: Quatuor en do majeur, 1er mouvement - Mozart; Quatuor en fa majeur, Opus 18, 1er et 4e mouvement - Beethoven et Coffre 1, de Walter Boudreau. Réal.: Denis Gagnon.
16h30 PROPOS ET CONFIDENCES
Inv.: Henri Guillemin (1re de 4).
17h00 SECOND REGARD
Une visite au mont Athos (dern. de 2). Cette dernière partie sera consacrée à la vie quotidienne et à la spiritualité des moines. Entre.: Mireille Lanctôt. Réal.: Roger Barbeau.
18h00 HEBDO DIMANCHE



19h00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault.
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: Nicole Leblanc. La talentueuse comédienne nous interprète une chanson sur ''La Diva'' et deux sur ''l'Indiva''. Elle sera entourée par Donald Lautrec, Les Mimes électriques et Guy Auger. Orchestre dirigée par François Cousineau.
20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Bateau pour Lipaïa. Téléthéâtre avec Janine Sutto et Gilles Pelletier. Textes: Alexei Arbouzov. Adaptation: Pol Quentin. Une femme et un homme atteignant la soixantaine se rencontrent à Riga au bord de la Baltique. Lentement et implacablement, l'amour s'installe entre ces deux êtres isolés par la vie. Musique: Neil Chotem. Réal.: Paul Blouin.
22h30 SPORT-DIMANCHE
23h45 CINÉ-CLUB
L'Homme fort. Comédie réalisée par Frank Capra, avec Harry Langdon, Priscilla Bonnet et Gertrude Astor.

LUNDI

19 janvier

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 EN MOUVEMENT
9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9h30 ANIMAGERIE
9h45 YOU HOU
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
11h30 WOODY LE PIC
12h00 LE TÉLÉJOURNAL
12h05 NANNY
Avec Juliet Mills, Richard Long, David Doremus, Trent Lehman, Kim Richards et Waldo. Une dactylo complice. Nanny s'inquiète de la mine renfrognée de Butch et aimerait que le professeur manifeste plus d'intérêt à son égard. C'est la petite Prudence qui, indirectement, transmettra le message.
12h35 MIDI PLUS
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LE TEMPS DE JOUER
15h00 LES ATELIERS
Des îles-de-la-Madeleine. M. Avila Leblanc, conteur des îles, nous raconte ses souvenirs et les Noëls passés. Anim.: Jacques Houde. Réal.: Ronald Cormier. Réal.-coord.: J.R. Gagné.
15h30 ALBUM DE SOUVENIRS
De Québec
16h00 BOBINO
16h30 ALBATOR
17h00 QUELLE FAMILLE!
17h30 LA ROUTE DE L'AMITIÉ
Aventures avec Dan George et Denis Lacroix. Le Pays des esprits. Lors d'une visite chez deux Indiens, Matt s'éloigne du campement avec un arc magique. Kit part à sa recherche, sachant que Matt se trouve en plein territoire où, selon une légende, rôde le grand ours Skiba que nul ne peut abattre.
18h00 CE SOIR
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
Avec Marie Benoist-Martin et François Riopel, anim.



19h00 LE RANCH DE LA ROUGE
Émission locale de variétés. Invités spéciaux: Pierre Laroche, Hadley Castille et Junior Dougherty.
19h30 LAUTREC 81
20h00 DU TAC AU TAC
20h30 TÉLÉ-SÉLECTION
Grands Romans: Un privé dans la nuit (The Dain Curse). Drame réalisé par Martin Poll, avec James Coburn, Hector Helzondo, Jean Simmons et Beatrice Straight.



22h30 LE TÉLÉJOURNAL
23h10 NOUVELLES DU SPORT
23h20 TÉLEX ARTS
23h30 MARIE-ANTOINETTE
Drame réalisé par Guy Lefranc, avec Geneviève Casila, Pascale Christophe et Robert Rimbaud.
0h30 LA PÊCHE MIRACULEUSE
Drame réalisé par Pierre Matteuzi, avec Jean-François Garreaud, Edith Garnier et André Falcon.

MARDI

20 janvier

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 EN MOUVEMENT
9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9h30 ANIMAGERIE
9h45 VIRGINIE
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim. France Nadeau. Inv.: le comédien Jean Gascon.
11h30 HEIDI
12h00 LE TÉLÉJOURNAL
12h05 TES FILLES ET MES GARÇONS
Comédie réalisée par Bruce Bilson. En vedette: Robert Reed, Florence Henderson, Anne B. Davis. Le Roi du stade. Bobby se vante auprès de ses copains de connaître l'étoile de football, Joe Namath. Il ignore cependant que Namath doit justement être en ville la semaine suivante.
12h35 MIDI PLUS
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINÉMA
Éléphant Boy. Documentaire romancé réalisé par Zoltan Korda, avec Sabu, Walter Hudd et Bruce Gordon. Un jeune garçon prête son concours lors d'une expédition de chasse aux éléphants (Brit. 37).
16h00 BOBINO
16h30 DON QUICHOTTE
17h00 LES PIERRAFEU
17h30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
La Science au service de l'art (dern. de 3). La Peinture. Le but au laboratoire de recherches des musées de France est de mettre toutes les méthodes scientifiques au service d'une meilleure conservation des oeuvres d'art. Le secteur des peintures est le plus ancien et aussi le plus célèbre. Inv.: Madeleine Hours, lab. de recherches des musées de France, Paris. Réal.: Jean Martinet.
18h00 CE SOIR
19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20h00 TERRE HUMAINE
20h30 RACE DE MONDE
21h00 TÉLÉMAG
22h00 ARTISANS QUÉBÉCOIS
Le Pain d'habitant: la cuisson. On retirera les braises du four chauffé à blanc pour y introduire les pains qui devront cuire deux heures. Réal.: Bernard Gosselin et Léo Plamondon.
22h30 LE TÉLÉJOURNAL
23h10 NOUVELLES DU SPORT
23h20 TELEX ARTS
23h30 RENCONTRES
Hans URS Von Balthasar. (1re de 2). L'homme le plus cultivé de notre époque, selon H. de Lubac, est certes l'un des plus grands théologiens de l'heure et aussi l'un des plus modestes.
24h00 CINÉMA
Le Grand Voyage. Drame réalisé par Marcel Carrière, avec Jacques Thisdale, Rita Lafontaine, Guy L'Écuyer, René Caron et Maurice Beaupré.

MERCREDI

21 janvier

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 EN MOUVEMENT
9h15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnages en papier. Textes: Henriette Major. Auteur et manipulateur: Claude Lafortune. Voix de Jacques Thisdale et Armand Labelle. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique et synthétiseur: Mario Bruneau. Conseiller: Jean-Guy Dubuc. Réal.: Gérard Chapdelaine. L'Enfant prodigue.
9h30 ANIMAGERIE
9h45 OUFS
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Guy Joussemet. Inv.: Rolande Desbois. Au menu: filet de sole en croûte.
11h30 FIFI BRINDACIER
12h00 LE TÉLÉJOURNAL
12h05 LES FILLES DU CIEL
Science-fiction d'Allan Bryce. Avec Judy Geeson, Lisa Harrow, Gareth Thomas, Pierre Brice et Derk Farr.
12h35 MIDI PLUS
Dir. mus.: Fred Faruggia. Réal.: L. Lalande.
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 BOBINO
16h30 PLACE DU FONDATEUR
17h00 TÉLÉ-5
Michel Strogoff. (dern. de 7). Drame réalisé par Jean-Pierre Decourt, d'après l'oeuvre de Jules Verne. Avec Raimund Harmstorf, Lorenza Guerrieri et Valeriu Popescu. Le duc Dimitri se prépare à défendre sa forteresse de Krasnoiark. Le transfuge Ogareff réussit à s'infiltrer dans la garnison en vue de saboter le plan de défense du duc.
18h00 CE SOIR
19h00 GÉNIES EN HERBE
Jeu-questionnaire animé par Pierre d'Auteuil. Le Collège de St-Boniface rencontre le Collège St-Paul. Une réalisation de Marie Benoist-Martin, à Winnipeg.
19h30 GALACTICA
Série américaine de science-fiction, avec Lorne Greene, Terry Carter, Richard Hatch et Dirk Benedict.
20h30 LE TEMPS D'UNE PAIX
21h00 LES 36 CORDES
Jeu-questionnaire animé par Jacques Beaulieu. Réal.: Martin Gaudreau. Inv.: Suzanne Lévesque.
21h30 BIZARRE, BIZARRE
22h00 VIET-NAM - LA GUERRE DE 10 000 JOURS
La Piste. La piste Hô Chi Minh, 1 500 miles de pistes et de sentiers à travers la jungle, est la route d'infiltration des communistes au Sud. Ceux-ci l'améliorent constamment malgré l'intensité des bombardements américains. On peut affirmer que la piste Hô Chi Minh sera l'un des facteurs décisifs dans l'issue de la guerre. Conception: Michael Maclear.
22h30 LE TÉLÉJOURNAL
23h10 NOUVELLES DU SPORT
23h20 TÉLEX ARTS
23h30 CINÉMA
Sourires d'une nuit d'été. Comédie réalisée par Ingmar Bergman, avec Ulla Jacobson, Bjorn Bjelvenstam et Harriet Anderson.

JEUDI

22 janvier

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 EN MOUVEMENT
9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9h125 ANIMAGERIE
9h45 JE SOUFFLE
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Marie Perreault. Inv.: Germain Milette. Il sera question de détente et de relaxation.
11h30 WICKIE
12h00 LE TÉLÉJOURNAL
12h05 LE VAGABOND
12h35 MIDI PLUS
13h30 ÉMISSION SCOLAIRE
Les aventures de Rabbi Jacob - comédie avec Louis de Funès. Un homme d'affaires parisien se retrouve, malgré lui, mêlé à un affrontement opposant un groupe israelien à un groupe arabe.
15h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Extrait de la pièce ''Oh! Les beaux jours'' de Samuel Beckett. Int.: Jean-Louis Paris. Entre. sur film à Paris de Michel Ragon, écrivain, auteur de ''l'Accent de ma mère''. Entr.: Mariella Righini. Film sur le monde prêt-à-porter printemps-été 81 de Christian Dior. Entr. avec Denise Pelletier, auteur de ''Vous n'étiez qu'un mirage'' et Céline Perrault qui a publié le livre ''Partir''. Anim.: Lise Garneau.
16h00 BOBINO
16h30 POP CITROUILLE
17h00 LES PIERRAFEU
17h30 DU NEUF AU ZOO
18h00 CE SOIR
19h00 PHARE OUEST
Un Moine à l'envers, un clown à l'endroit (de Vancouver).
19h30 BOOGIE-WOOGIE 47
20h00 LES GRANDS FILMS
La Part du feu. Drame de moeurs réalisé par Étienne Périer, avec Michel Piccoli, Claudia Cardinale et Jacques Perrin. Un promoteur immobilier découvre que son principal collaborateur est devenu l'amant de sa femme. Apparemment indifférent à la situation, il continue d'associer son adjoint à ses combines et semble même encourager sa liaison (Fr. 77).
22h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Inv.: Edgar Fruitier, Louise Latraverse, Jean Faber et Monique Vermont. Anim.: Yoland Guérard et Denis Bergeron.
22h30 LE TÉLÉJOURNAL
23h10 NOUVELLES DU SPORT
23h20 TÉLEX ARTS
23h30 CINÉMA
Angoisses: Disparition mystérieuse (Come Out Wherever You Are). Suspense réalisé par John Sighel, avec Linda G. George, Peter Feffrey, Colette O'Neil et John Carson. Au lendem ain de son arrivée dans un hôtel, une Américaine demande au gérant s'il n'a pas vu sa cousine. Sidéré, le gérant lui affirme qu'elle est arrivée seule la veille. La jeune fille fait appel à la police pour élucider cette étrange affaire (Brit. 74).

VENDREDI

23 janvier

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 EN MOUVEMENT
9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9h30 ANIMAGERIE
9h45 MON AMI GUIGNOL
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
11h00 IL ÉTAIT UNE FOIS L'HOMME
11h30 CHER ONCLE BILL
12h00 LE TÉLÉJOURNAL
12h05 LE VAGABOND
12h35 MIDI PLUS
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Émission consacrée à la Maison Revivre, un refuse pour les déshérités, sise dans un quartier pauvre de Québec. Des jeunes et des vieux en difficulté peuvent y dormir, y prendre un repas. Rencontre avec la responsable de la maison, Mme Collette Samson et de nombreux témoignages de gens qui ont profité des services de la maison Revivre. Entr.: Micheline Archambault.
14h30 CINÉMA
Capitaine Blomet. Comédie réalisée par André Fex, avec Fernand Gravey, Gaby Sylvia et Jean Meyer.
16h00 BOBINO
16h30 DES DIEUX ET DES HOMMES
Début. Thésée (1re de 2). Oncle Étienne (Jacques Piperni) raconte à Ariane (Katherine Boulais) et Antonin (Renaud Boisjoly) les grandes histoires de la mythologie grecque. Ils sont, par magie, transportés sur les lieux mêmes de l'action.
17h00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18h00 CE SOIR
19h00 HEBDO
Avec Frédéric Nicoloff, animateur. Une page d'actualités manitobaines. Réalisées par Claude Boux.
19h30 À CONTREPOIDS
Un jeu enrichissant et divertissant (de Vancouver).
20h00 LE MONDE DE MARCEL DUBÉ
Manuel. (1re de 4).
20h30 HORS SÉRIE
Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut. (dern. de 6). Drame sentimental réalisé par Jean Delannoy, d'après le roman de l'abbé Prévost. Avec Fanny Cottencon, Frank David et Maurice Vaudaux.
21h 30 CONSOMMATEURS PLUS
La hausse des loyers. Quels seront les effets de la nouvelle loi sur les logements. Entr.: Pierre Devroede. Le bilan des loteries. Entr.: Louise Arcand. L'entrepreneurship: nouveau cours donné à l'un de Sherbrooke qui vise à favoriser la création de nouvelles entreprises. Entr.: Yves Blouin. L'absentéisme dans l'entreprise.
22h30 TÉLÉJOURNAL
23h10 NOUVELLES DU SPORT
23h20 TÉLEX ARTS
23h35 CINÉMA
Le Coup. Comédie policiére réalisée par Richard Brooks, avec Warren Beatty et Goldie Hawn.
1h10 CINÉ-NUIT
Clak Mull, le bâtard de Dodge City. Western réalisé par E.B. Clucker, avec Léonard Mann, Peter Martell et Luca Montefiori.

Saint-Léon

Les C. de C. ont donné

La réunion mensuelle des chevaliers de Colomb, conseil de Saint-Léon, a eu lieu le mercredi 17 décembre dernier, suivant la célébration pénitentielle communautaire.

Le frère Norbert Toupin, député de district, était en visite officielle et apporta les meilleurs voeux de l'État. Il félicita le conseil pour le beau travail accompli et l'esprit d'entr'aide qui se manifeste si bien ici.

Plusieurs sommes furent octroyées au cours de cette réunion:

1. Don de $1,000,00 en livres français à l'école de Saint-Léon.
2. Don d'une scie-ruban à l'atelier de la Montagne d'une valeur de $368,00.
3. La somme de $300,00 à l'équipe de hockey des "centenaires" de Saint-Léon.
4. La somme de $300,00 à l'équipe de hockey des chevaliers de Saint-Léon.
5. Don de $100,00 au comité de parents de l'école de Saint-Léon pour aider à financer des projets.
6. La somme de $50,00 à l'institut des aveugles.
7. Don de $100,00 à la paroisse de Saint-Léon pour l'achat d'un micro.

Un déjeuner-communion est en voie de préparation pour le mois de février et notre carnaval annuel est toujours prévu pour mars.

Le concert

Le 18 décembre, l'école de Saint-Léon, avec la collaboration du Comité culturel, a offert à toute la communauté son concert de Noël.

Les élèves, par scénettes, chants et danses, nous ont démontré leurs talents, leur joie, et aussi transmis un peu l'esprit de Noël. Les différents numéros furent présentés avec brio et savoir-faire par les "lutins" de 3e et 4e années. C'était très original! Tout se déroula avec ordre et harmonie. Nous y voyons la compétence des professeurs de l'école élémentaire.

Après la contribution des petits, nos grands ont voulu présenter une part bien appréciée. Les jeunes du secondaire et membres du Service de préparation à la vie ont donné un chant mimé, et la chorale de la paroisse deux chants de leur répertoire.

Ensuite, les chevaliers de Colomb ont montré leur générosité en faisant plusieurs dons à différents organismes. Mentionnons ici un don de $1,000,00 à l'école pour des livres de bibliothèque.

Et pour finir la soirée, le Père Noël distribua des bonbons aux petits tandis qu'un bon goûter restorait tous, petits et grands.

Ce concert est un autre résultat d'efforts communautaires. En effet, plusieurs organismes ont fait leur part: chevaliers de Colomb, Ligue des femmes catholiques, Comité de parents, Service de préparation à la vie et surtout le Comité culturel qui en avait la responsabilité.

Trois nouveau-nés

Le 14 décembre l'abbé Louis Laurencelle, administrait le sacrement de baptême à trois nouveau-nés de la paroisse. C'est alors que Chantal, fille de Roland et Carole Rondeau; Nicholas, fils de Denis et Nicole Rondeau, et Daniel, fils de Guy et Monique Toupin devenaient "enfants de Dieu". Nous, les grands-parents, parrains et marraines, parents et amis de ces jeunes couples privilégiés, souhaitons qu'ils réalisent la grandeur du sacrement de baptême et surtout qu'ils en fassent profiter pleinement les petits êtres qui leur ont été confiés.

La cérémonie fut rehaussée par trois beaux cantiques appropriés à la circonstance, exécutés harmonieusement par deux tantes des nouveau-nés, Bonita Rondeau et Lise Grenier, accompagnées à l'orgue par notre virtuose Alfred Fortier, qui est toujours heureux de mettre ses talents à la disposition de ceux qui savent en profiter.

Irène TOUPIN

C'est le 11 décembre dernier que la Ligue des femmes catholiques de Saint-Léon a eu sa dernière assemblée pour 1980. Merci aux deux comités, relations publiques et services communautaires, pour avoir organisé une très belle soirée de jeux. Encore cette année, au lieu d'échange de cadeaux, nous avons fait une collecte qui nous donna $118.00. Nous en ferons le don à Sr Claire Perreault, qui se dévoue pour les prisonniers de Stony Mountain. Cela lui permet quelques "gâteries" à ceux qui sont moins fortunés que nous.

Marie-Paule FORTIER

Une conférence de Mgr Hacault

L'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault, donnera au Collège universitaire de Saint-Boniface, le mercredi 21 janvier à 20h00 (salle 2127), une conférence sur ses récentes rencontres en URSS ainsi que sur d'autres dialogues tenus dans le cadre de l'oecuménisme. L'entrée, bien entendu, est gratuite.

Un concert de harpe

Dimanche, le 18 janvier, en l'église Sainte-Marie (29, rue Des Meurons), l'artiste Richard Turner, qui est l'harpiste principal de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, donnera un concert de harpe à 20h00. Il interprétera des oeuvres de Bach, Granados, Debussy et Mortari. Le prix d'entrée est de $2.50 ($1.00 pour les étudiants et l'âge d'or).

INTERROGATION

Temps mort...

Que faire de ce "temps mort"? Temps mort? Mais oui, ce temps, ces quelques semaines nichées entre des mois bien vivants: la préparation et la fête de Noël et cette grande montée pascale, ce grand pélerinage de la communauté des croyants qu'est le temps du carême et de Pâques. Deux temps forts où nous nous plongeons, coeurs et personnes, dans les grands mystères qui sont les fondements mêmes de notre foi et de notre agir chrétien. Et entre les deux, entre deux élans, il nous reste comme un "temps mort"...

Temps de grands froids et de gelures où il est si facile de se mettre sur "retenue" au niveau de la foi, si facile de se trouver des centaines de très bonnes raisons pour ne pas fréquenter les assemblées dominicales. Temps de mouvements brusques et saccadés, question de passer, sans trop s'attarder, d'un point chaud à l'autre, vivement, comme des gens qui n'ont pas le temps de voir et d'entendre.

Temps où nous avons plus le goût de nous bercer bien tranquille, le thermostat à 72 degrés F., alors que le vent siffle et que les murs craquent, que le goût de partir en croisade. Temps où nous n'avons guère la tête à de grandes idées, ni le coeur aux grandes réalisations. Temps mort, quoi!

Et pourtant, Jésus est bien vivant. Il est vivant au coeur de ce "temps mort". Mais toi, sais-tu l'écouter pour l'entendre, le regarder pour le voir?

Écoute... Regarde...

Écoute mon ami, écoute. Entends la souffrance des oubliés, des délaissés. Cachés, loin des yeux des passants, enfouis dans de sombres appartements aux courants d'air menaçants, casés dans des lits d'hôpitaux, crucifiés aux quatre murs d'une pièce qui serre et étouffe, ils vivotent, souffrent, se souviennent, oublient. Ils n'ont plus de place chez nous. Peu de place dans nos cités, pas de place dans nos maisons, aucune place dans nos coeurs.

Dans le silence, ils égrainent le chapelet des jours passés, se nourrissent au pain de l'ennui, se désaltèrent à la source du souvenir. Toi, ami, n'as-tu rien à leur offrir? Nous les croyants, si bien au chaud dans nos activités et nos prières, dans nos maisons et nos églises, n'entendons-nous pas leurs cris nous tomber dans le coeur? Écoute mon ami, entends...

Regarde mon ami, regarde. Ne vois-tu pas cet enfant - non pas celui au loin, mais celui-là tout proche - celui qui te regarde du coin de l'oeil, qui tourne en rond, qui te fatigue. Il attend avec une valise de découvertes à déballer devant toi, un long métrage de rêves à visionner avec toi, un microsillon de chansonnettes à fredonner pour toi, une anthologie de poèmes à réciter avec toi, une galerie de collages à visiter avec toi, un musée de jouets à animer pour toi, une olympiade de jeux à disputer avec toi, un missel de prières à faire monter avec toi, une marée d'amour à fondre sur toi. Ne le vois-tu pas? Pourtant il est si près. Toi, pourquoi es-tu si loin? Regarde mon ami, vois.

Ton pivot, il est en toi

Écoute mon ami, écoute. N'entends-tu pas cette voix toute timide qui chante au fond de toi. La voix d'un autre, du Tout-Autre. Elle te parle de toi, de cet enfant, de ces délaissés. Toi qui cours, qui fais chaque jour l'expérience de l'émiettement, comme un pain sec qui se perd, tu papillonnes, tu tournes en rond, tu cherches vainement un pivot, un centre, un roc sur lequel te bâtir, te centrer, point autour duquel tes activités prendraient sens et orientation, vie et vigueur.

Tu le cherches, ce pivot, dans des techniques de relaxation, dans les cliniques de détente et de sport, dans les passe-temps de tout acabit. Tu te colles le visage à la télévision, question d'oublier pour un temps. Mais, ton pivot, ton centre, il est en toi. Il ne t'appartient pas. Il t'est donné par le Seigneur pour que tu le découvres, pour que tu te découvres.

Sois présent à toi-même, sois présent à cette vie qui bouillonne autour de toi, et tu découvriras, non pas dans un ciel nébuleux, mais en toi Celui qui habite ton Temple intérieur, Celui qui est venu planter sa Tente au coeur de ton devenir. C'est Lui, Jésus, le Seigneur, le Vivant qui seul te rendra capable d'écouter pour entendre, de regarder pour voir.

Et alors, ce "temps mort" deviendrait un temps de vie... une prière en pantoufle, une pipée de voir et d'écoute, une rencontre avec Jésus.

Claude BLANCHETTE

La Société franco-manitobaine désire offrir ses félicitations les plus sincères et ses meilleurs voeux à deux anciens membres du personnel qui ont récemment complété des degrés universitaires.

Roland Marcoux a obtenu, en juin 1980, un BACCALAURÉAT EN SCIENCES (B.Sc.) de l'Université de Minnesota. Présentement à l'embauche de la Fédération des francophones hors Québec, Roland est responsable de la planification et de la formation et secrétaire général du comité ENTENTE-QUÉBEC de ce même organisme. Il compte poursuivre ses études vers l'obtention d'une maîtrise en androgogie, soit à l'École nationale d'administration publique (ENAP) à Québec ou à l'Université de Saint-François-Xavier à Antigonish en Nouvelle-Écosse.

Pour sa part, **Hubert Gauthier** a obtenu, également en juin 1980, une MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE à l'École nationale d'administration publique (ENAP) à Québec. Par la suite, il a accepté un poste au Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Québec où il oeuvre comme directeur général adjoint chargé de la promotion et de la participation de la population, de la coordination, des communications et de la recherche.

Félicitations à Roland et Hubert, de la part de tous les Franco-Manitobains qui ont travaillé avec eux.



Monsieur Roland Marcoux



Monsieur Hubert Gauthier

La Société franco-manitobaine
194, boul. Provencher, St-Boniface
Tél.: 233-4915

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT ET NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

PIERRE J.R. DENISET
(B.A.LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
305-400 avenue Taché
Saint-Boniface Manitoba

Heures de travail:

Lundi, mercredi, vendredi	8h30-18h30
Mardi, jeudi	8h30-22h00
Samedi	10h00-16h00

Téléphone: 233-0614

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C. SHARP
A.J. HOGUE L. CENERINI
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

cloutier, balcaen & assoc.
services financiers et de gestion
"financial & management services"
G. CLOUTIER, R.I.A.
tél.: 233-3985

FOREST, GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
100-259 avenue Portage,
Winnipeg Tél.: 943-5408

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

J Lecker Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
James Shaen Ltd.
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

Entrepreneurs de Construction

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Les petites annonces gratuites

À VENDRE - patins pour dame, pointure 7, en excellente condition. Demande $15. Téléphonez au No 222-2352.
- 723 -

À LOUER - rue Dollard 2 chambres avec facilité de cuisine; libre le 1er février ou avant. $110.00/mois, utilités incluses. Téléphonez après 17h au No. 233-6054.
- 724 -

À VENDRE - Skis de fond (en bois) avec bâtons pour homme $35.00 - téléphonez: 233-5332.
- 732 -

À LOUER - duplex de 3 chambres à coucher au parc Windsor, près de toutes commodités, y compris service autobus universitaire. Libre le 1er février, $300.00/mois Tél.: 257-5607 après 18h.
- 725 -

MAISON À LOUER - rue Villeneuve, Saint-Norbert, duplex, 3 chambres à coucher, cuisinière et réfrigérateur, clôture; près d'écoles anglaise, française, et immersion. Libre le 1er févier. Téléphonez au No 269-1694.
- 726 -

À LOUER - rue Dumoulin , appartement d'une chambre à coucher, cuisinière, refrigérateur, stationnement, libre immédiatement. Tél.: 237-1625.
- 727 -

Aimerais faire du ménage à Saint-Boniface dans les maisons privées. Demande $4.25 de l'heure. Téléphonez: 233-0108.
- 728 -

À LOUER - appartement de 2 chambres meublées. Pour fille seulement. Téléphonez durant la journée avant 14h au numéro: 233-1782.
- 729 -

À VENDRE - environ 44 pieds carrés de tapis commercial usagé, $2,99 le pied carré. Téléphonez: 257-3695.
- 731 -

À VENDRE - Un bel orgue "Melo-sonic" modèle 465 presque neuf, avec plusieurs voix et rhythmes. Banc et plusieurs livres de musique inclus Téléphone: 758-3335.
- 694 -

Roulette - Classe A - 1975 - seulement 17,000 milles; arrangement de comptoir. Tiroirs (pouvant être renové à peu de frais) - Equipé au complet. Seulement - $20,000.

"1970 International" Autobus d'école. Tapis partout - Air climatisé, chaufferette à gaz, arrangement de comptoir, et tiroirs, pouvant être enlevé complet $5,000.00
Tél.: 257-5566.
- 730 -

À SOUS-LOUER - à Saint-Vital, appartement d'une chambre à coucher. Loyer $250/mois inclus l'électricité, chauffage et Cable T.V. piscine à l'intérieur, sauna, balcon et air climatisé sont aussi inclus. Possibilité de stationnement au sous-sol: $18/mois. Près des autobus et magasins. Pour plus d'informations téléphonez à Gisèle au No 257-4661 après 17h ou au No 946-9449 durant la journée.
- 737 -

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Divers

L. Painchaud
PEINTRE ET DÉCORATEUR
• service personnel • travail garanti
128 Lake Park Drive Tél.: 257-7656

ARROW
APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Vitrail - "Stained & Leaded" Vitrail
Grass Roots Studio
Matériaux et cours en vitrail
A-182 rue Goulet, Saint-Boniface
233-0863

AVIS
RÉUNION
CONSEIL SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE
à 19h30 - 50, chemin Monterey
Mardi le 20 janvier

À VENDRE - amplificateur avec deux contrôles de volume séparés de marque "KAIL" modèle 77R équipé avec phono & micro "Tremelo et Reverb contrôls" aussi un pick-up pour violon. Demande $150.00 ou meilleure offre Tél.: 233-9119.
- 741 -

À LOUER - rue Deschambault, appartement moderne, une chambre à coucher, près des autobus & magasins. Tapis mur à mur, facilités de lavage. $225 inclus toutes utilités sauf hydro. Place de stationnement disponible. Téléphonez au No.: 233-4024 après 17h.
- 742 -

À VENDRE - jeunes canaris (Rollers) $40. - poules $25. Tél.: 233-7021.
- 743 -

À VENDRE - (5 minutes du parc Windsor). Maison de 3 ans, 1423 pieds carrés, 3 chambres à coucher, 3 salles de bains, 2 foyers; grande cuisine avec portes ouvrantes sur patio; sous-sol fini avec chambre supplémentaire; garage double & grand lot avec arbres. Téléphonez au No 253-9227.
- 733 -

A SOUS-LOUER - libre le 15 janvier 1981 - luxueux appartement de une chambre à coucher à Southdale. Foyer, réfrigérateur, poêle, lave-vaisselle inclus ainsi que place de stationnement et cable de télévision. Loyer: 260.00/mois. Tél.: 255-1333 ou 247-3507.
- 734 -

Homme de confiance, dans sa quarantaine, de caractère, désire rencontrer pour avenir sérieux, jeune dame, sincère, affectueuse, élégante et bilingue de préférence, âgée de 40 ans - plus ou moins - aimant la vie familiale - danser - voyager et la vie au grand air. Correspondance confidentielle Boite: 735 **LA LIBERTÉ**
- 735 -

"Saint-Boniface Garderie de Bombins Inc". Ouverture à plein temps pour enfants de 2 à 5 ans. Programmes d'activitées préscolaires. Ouverte de 7:00 à 18:00 (Subvention du gouvernement). Appeller Claudette (le jour) au No 247-8660 - (le soir) au No 257-5691.
- 736 -

À LOUER - appartement avec une chambre à coucher à Saint-Boniface - possession immédiate. Appelez après 18h: 233-8366.
- 738 -

À VENDRE - landeau pour bébé, en bonne condition. Landeau pour poupée 24", en métal, petite planche et fer à repasser, ainsi que d'autres jouets. Téléphonez au No: 233-4009.
- 739 -

À LOUER - grand appartement, centre Saint-Norbert, nouvellement décoré. Entrée privée, stationnement, grande cave, grande cour. Autobus à la porte. Libre immédiatement - appelez: 261-8102.
- 740 -

Weicker's Hobby shop
282, avenue Tachés, Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 247-9322
Lundi-Vendredi R2H 2A2 Samedi
10:30 - 17:30 10:30 - 16:00

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ST ANTHONY'S BOOK & CHURCH SUPPLIES
(précédement Burns-Hanley)
164, boulevard Provencher Winnipeg
R2H 0G3 Tél.: 233-4480

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

Saint-Malo

Katimavik a bénéficié à tous

Katimavik, le programme jeunesse national de volontariat, achève sa première étape de trois mois dans la région.

Katimavik qui veut dire "lieu de rencontre" dans la langue Inuit, est une expérience vécue depuis octobre par une trentaine de jeunes ontariens et québecois, dont un tiers sont francophones, de trois agents de groupes qui vivent et travaillent avec les participants, et d'un coordonnateur.

De multiples services à la communauté ont été organisés: assistance aux personnes âgées, aux handicapés, aux enfants, aux jeunes; construction d'équipements de jeux, ménage et peinture, nettoyage de l'environnement, séjours dans les familles, travaux de ferme et autres.

Ces jeunes nous disent qu'ils ont appris à vivre en conservant les ressources, qu'ils ont fait des nouvelles connaissances, appris à communiquer dans les deux langues, mais surtout à fonctionner dans la vie de groupe. D'autres ont pris la décesion de retourner aux études après le programme Katimavik tandis que certains étaient étonnés de trouver des communautés francophones au Manitoba. Le 8 janvier, les participants recevaient les personnes responsables des projets locaux et de l'accueil dans les familles, au Club Noret.

Échange d'idées

Après un échange d'idées en ateliers, nous pouvions conclure qu'en général le programme a été profitable aux participants comme à la communauté en autant que chacun y a mis du sien.

Après la présentation du film "Faites leur bâtir une tour ensemble", les participants nous ont offert un goûter qui ressemblait étrangement aux bonnes choses que nous confectionnaient nos grands-mères.

À ces jeunes qui nous quittent le 13 janvier, bonne chance dans leur expérience militaire à Val Cartier, Québec.

Nous accueillerons un 2e groupe dans la communauté prochainement.

Carnaval

Le Club Sportif vous invite à retenir les dates du 28 février et 1er mars pour le carnaval d'hiver. On organise des jeux, une soirée dansante, ainsi qu'une soirée cabaret. Ne manquez pas les courses d'autos sur glace, dimanche après-midi au lac Saint-Malo.

Carmen LA ROCHE

Les naissances

Eric Nicholas, fils de Pierre et Raymonde Gosselin, né le 24 novembre 1980, baptisé le 28 décembre. Eric est le premier petit-enfant de Léo et Gisèle Marion, ses parrain et marraine.

André Normand Joseph, fils de Normand et Doris Mellor, né le 5 décembre 1980, baptisé le 27 décembre. Parrain et marraine; Marc et Nicole Mellor.

Lucie Monica, fille de Gilbert et Grace Gosselin, née le 13 décembre 1980, baptisée le 4 janvier 1981. Parrain et marraine: Paul et Lucie Rodrigue.

Nécrologie

Paul-Emile LA FLÈCHE

Le 20 décembre est décédé le docteur Paul-Emile Laflèche, dentiste. Né à Saint-Charles le 4 novembre, 1896, il avait fait ses études au Collège de Saint-Boniface et à l'Université de Montréal.

En plus de pratiquer son métier pendant plus de quarante ans il a été très activement mêlé à toutes sortes d'activités culturelles et religieuses. Membre de la Société Saint-Jean-Baptiste, du Cercle Molière, commissaire d'école, il fut président de l'Association d'Éducation des Canadiens français du Manitoba, président du poste CKSB, grand maître du 4e degré des Chevaliers de Colomb, du Manitoba, ainsi que représentant de l'Ouest du Canada à la Survivance française.

Le Manitoba français vient de perdre un de ses membres les plus marquants et les plus devoués.

Il laisse pour le pleurer trois fils et une fille, Bernard de Montréal, le docteur Roland de Québec, André de Saint-Boniface, leurs épouses Marthe, Jeannine et Lillian; Denise et son époux Ralph Hancox de Saint-Adolphe. Treize petits enfants, Gilles, Michelle LaFlèche, Jacqueline Olivier, Diane Pohl, Ronald, Robert, Richard et Lorrance Hancox, Suzanne, Marc-André, Marie-Hélène, Jacques et Jean-Paul LaFlèche. Trois frères, Damase de Saint-Adolphe, le R.P. Edouard Laflèche s.j. de Taiwan et Armand de Winnipeg; trois soeurs, Mme Claire Cormier Sr Marie-Edouard s.n.j.m. de Winnipeg, Blanche de Saint-Adolphe, ainsi que de nombreux neveux, nièces et amis.

Les prières et la messe des funérailles ont eu lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface le mardi 23 décembre à 14h. L'inhumation a eu lieu à "Chapel Lawn Memorial Gardens". Les porteurs étaient ses trois petis enfants et trois neveux: Robert Hancox, Ronald Hancox, Jean-Paul Laflèche, Ange-Albert Cormier, Armand Laflèche, Danny Coyle. la chapelle funéraire P. Coutu & Cie était chargée des funérailles.

Pierre DESROSIERS

Le dimanche 21 décembre, à sa résidence 354, rue Dubuc, est décédé M. Pierre Desrosiers, âgé de 75 ans précédemment de Sainte-Anne.

Né à Sainte-Anne le 8 octobre 1905, il y habita comme fermier pendant plusieurs années et plus tard comme conseiller.

Il fut précédé par sa mère Emma en 1908, son père Auguste en 1945 et ses frères Auguste en 1970 et Omer en 1943. Il laisse dans le deuil deux soeurs: Mme Marie Ponselet de Sainte-Anne et Mme Augustine Atkinson de Vancouver; trois frères: Magloire, Raoul et Baptiste, tous de Sainte-Anne; ainsi que par de nombreux neveux et nièces.

Les prières ont été récitées à 19h30 le mardi 23 décembre à la chapelle funéraire Desjardins; le service funéraire a eu lieu le mercredi 24 décembre à 10h, à l'église catholique romaine de Sainte-Anne. L'enterrement suivit dans le cimetière paroissial.

La chapelle funéraire Desjardins était chargée des funérailles.

Les porteurs étaient: René Desrosiers, Germain Desrosiers, Maurice Desrosiers, Jean Desrosiers, Gérard Desrosiers et Jules Gérardy.

REMERCIEMENTS

La famille Desrosiers tient à remercier toutes les personnes qui ont envoyé des cartes de sympathie, des fleurs ou offrandes de messes.

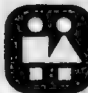
Un merci sincère au père Isaï Blanchette, et au père Hervé Gendron, curé de Sainte-Anne-des-Chênes.

Un merci spécial à Mme Lebrun.

Forence MORIER

Après une longue maladie est décédée Florence Morier épouse de Paul L. Morier domiciliée place Cabana. Elle laisse dans le deuil son époux, un fils Gilbert son épouse Rose-Mary (née Doyle) et leur fils Daniel. Un autre fils Normand mourut en bas âge. La survivent également ses deux soeurs: Estelle LeRoyer et Madeleine Collette de St-Lambert P.Q.; deux frères l'abbé Laurent Delorme et M. Gérard Delorme de Montréal. Les funérailles eurent lieu jeudi le 8 janvier 1981 dans la Basilique de Saint-Boniface présidées par l'abbé Gérard Dionne. Sr Noëlla Raymond s.s.j.m. dirigeait le chant et Priscille Cormier touchait l'orgue.

Florence laissera l'exemple d'une femme extraordinaire. Toujours résignée et souriante malgré ses souffrances. Toute notre sympathie à Paul. Son assiduité et son réconfort envers Florence firent d'admiration de tous.



Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada — Public Service Canada

EXPERT CONSEIL SUPÉRIEUR DE SANTÉ

Traitement: $45 660 – $50 545
Nº de réf.: 80-SM-NHW-OC-IEM-24 (MF)

Santé et Bien-être social Canada
Direction générale des affaires intergouvernementales et internationales
Ottawa (Ontario)

Fonctions
Élabore des projets et propose des stratégies d'action quant au rôle du Canada dans les activités internationales en matière de santé et quant à son engagement à titre de membre de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Organisation panaméricaine de la santé et à sa participation aux Conférences médicales du Commonwealth.

Conditions de candidature
Diplôme d'une école de médecine reconnue; admissibilité à la pratique médicale dans une province canadienne; expérience du rôle de consultant médical, d'expert conseil, de directeur et de négociateur pour l'amélioration et la protection de la santé et la prévention des maladies à l'échelle mondiale; expérience de la coordination et de la liaison dans le domaine des politiques, de l'analyse et de l'évaluation des programmes de services de santé.

Exigences linguistiques
La connaissance des deux langues officielles est essentielle. En raison de la nature de ce poste la connaissance des deux langues officielles est immédiatement exigée.

AUTORISATION SÉCURITAIRE
Nº d'autorisation: 330-347-003

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Jacqueline Cyr
Commission de la Fonction publique du Canada
Programme de dotation des cadres supérieurs
L'Esplanade Laurier, Tour ouest, 17e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Date limite: le 30 janvier 1981

CHEF, RECHERCHE SUR LES COMMUNICATIONS ET LA DISTRIBUTION

Traitement: $31 772 – $35 698
Nº de réf.: 80SM-OC-COL-FL-1637 (MF)

Bureau du Commissaire aux langues officielles
Direction de l'information
Ottawa (Ontario)

Fonctions
Le titulaire doit planifier, organiser, mettre en œuvre et contrôler un programme de recherche en information et une activité d'évaluation de l'efficience et de l'efficacité de toutes activités publicitaires, éducationnelles et d'information en ce qui a trait aux langues officielles.

Conditions de candidature
Diplôme universitaire en communications ou journalisme ou toute autre discipline connexe ou études secondaires complétées et expérience variée et substantielle reliée aux responsabilités du poste. Expérience dans le domaine de la recherche en communications et des affaires publiques. Expérience dans la planification, la mise en œuvre et la gestion de programmes de recherche en communications et d'évaluation et de publicité. Expérience dans la liaison avec le grand public et des publics spécialisés et la diffusion de supports d'information.

Nº d'autorisation: 330-326-003

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Françoise Lévesque (voir adresse ci-après)

CHEF DE DIVISION

Traitement: $31 800 – $39 200
Nº de réf.: 80SM-OC-COL-FL-3037A (MF)

Bureau du Commissaire aux langues officielles
Études spéciales
Ottawa (Ontario)

Fonctions
Le titulaire dirige des travaux de vérification linguistique et explique aux autorités compétentes la nature des correctifs requis en matière de langues officielles.

Conditions de candidature
Études secondaires terminées. Expérience marquée de la gestion de programmes; du domaine de l'analyse et de la gestion des langues officielles; de l'évaluation et l'analyse de politiques et de programmes ainsi qu'une très bonne expérience dans la rédaction de rapports.

Nº d'autorisation: 330-357-012

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Françoise Lévesque (voir adresse ci-après)

AGENT PRINCIPAL DE LIAISON RÉGIONALE

Traitement: $32 607 – $36 809
Nº de réf.: 80SM-OC-COL-FL-3072 Edmonton (Alberta)
80SM-OC-COL-FL-3071 Montréal (Québec)
80SM-OC-COL-FL-3073 Sudbury (Ontario)

Bureau du Commissaire aux langues officielles
Politique et Liaison
Edmonton, Montréal, Sudbury

Fonctions
Le titulaire planifie, coordonne et met en œuvre un programme de liaison avec les deux communautés de langue officielle et, en particulier, les minorités linguistiques et les services fédéraux qui leur sont destinés.

Conditions de candidature
Obtention d'un grade universitaire avec spécialisation en sciences politiques, droit, sciences humaines ou sociales ou tout autre domaine lié aux fonctions du poste. Expérience de la gestion d'un bureau et d'un programme de relations avec des organismes communautaires. Expérience dans le traitement de griefs, plaintes ou revendications émanant du public. Expérience de l'analyse de la situation de la minorité de langue officielle ou de relations avec celle-ci.

Nos d'autorisation: 330-326-004, 330-326-006, 330-326-005

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Françoise Lévesque (voir adresse ci-après)

CHEF, PROGRAMME D'INFORMATION

Traitement: $31 772 – $35 698
Nº de réf.: 80SM-OC-COL-FL-1636 (MF)

Bureau du Commissaires aux langues officielles
Direction de l'information
Ottawa (Ontario)

Fonctions
Le titulaire doit concevoir, planifier et mettre en œuvre un programme d'information publique destiné à expliquer la *Loi sur les langues officielles* et programmes connexes; formuler et mettre en application un programme d'information à l'intention des jeunes Canadiens; administrer des activités de production; diriger une revue qui s'adresse à des publics spécialisés

Conditions de candidature
Diplôme universitaire en communications, journalisme, ou autre discipline connexe, ou expérience approfondie dans le domaine de l'information et études secondaires complétées. Expérience dans la conception, la planification, la production des supports pertinents, et la mise en œuvre de programmes d'information publique; expérience en analyse, en rédaction et en révision de textes traitant de questions complexes ou politiques qu'il faut diffuser au grand public; expérience dans la gestion de programmes de publications.

Exigences linguistiques
La connaissance des deux langues officielles est essentielle. En raison de la nature de ces postes la connaissance des deux langues officielles est immédiatement exigée.

Nº d'autorisation: 330-326-002

De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante.
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below:

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Françoise Lévesque
Commission de la Fonction publique
Programme de dotation des cadres supérieurs
L'Esplanade Laurier, Tour ouest, 17e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Date limite: le 6 février 1981

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canadä

Les petites nouvelles

Le 100 NONS ouvre ses portes

Le 100 NONS ouvrira ses portes au grand public tous les jours de la semaine de 11h00 à 14h00 à partir du 12 janvier 1981. Les personnes intéressées peuvent prendre le lunch et écouter de la musique dans une ambiance chaleureuse et dans un décor futuriste. L'entrée est gratuite.

Une invitation spéciale est lancée aux étudiants de l'école secondaire Louis Riel, du Collège secondaire de Saint-Boniface, et du Précieux-Sang. La salle peut être réservée gratuitement tous les jours pour les musiciens/musiciennes qui désirent répéter, de 14h00 à 18h00.

$17,000.00 pour le Festival du Voyageur

Dans le cadre du programme "Destination Manitoba", un accord de cinq ans signé entre le ministère fédéral de l'expansion économique régionale, l'Office canadien du tourisme et les ministères provinciaux du Développement économique, du Tourisme et des Finances, le Festival du Voyageur vient d'obtenir une subvention de $17,000,00. Le but du programme est d'encourager le rayonnement des activités touristiques de la province, dont le Festival fait bien entendu partie.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MICHAEL KUCHER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, régisseur.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 15e jour de février 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour de janvier 1981.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

DISTRICT SCOLAIRE DE THIBAULT

recherche
un(une)

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER(E)

pour les 3 écoles de Morinville, Alberta.

Expérience et formation en administration de même qu'une connaissance du français sont requis.

SALAIRE: de $25,000.00 à $35,000.00

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 6 février à:

Eugène Scantlant
district scolaire de Thibault,
Case postale 600,
MORINVILLE Alberta.
T0G 1P0

CR

Le Centre de Ressources éducatives françaises du Manitoba

a été créé conjointement par 11 divisions scolaires et le Ministère de l'Éducation de la province du Manitoba pour produire, promouvoir et diffuser du matériel d'enseignement pour les programmes français et d'immersion.

Le Centre
est à la recherche
d'un DIRECTEUR ou d'une DIRECTRICE

FONCTIONS

Sous la direction générale du Comité exécutif, assure le développement et le bon fonctionnement du Centre de ressources et de la bibliothèque du Ministère de l'Éducation.

TÂCHES

- Voit à la bonne administration du Centre et de la bibliothèque et en établit les politiques de développement.
- Dirige le personnel du Centre et de la bibliothèque.
- Prépare et administre les budgets et les fonds du Centre et de la bibliothèque.
- Voit à la production de matériel pédagogique manitobain.
- Assure la diffusion de l'information en matière d'éducation et de documentation pédagogique à tous les professeurs manitobains.
- Établit des relations avec les agences privées et gouvernementales dans le secteur de matériel d'enseignement.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme en bibliothéconomie ou en documentation
- Expérience dans l'enseignement et l'administration
- Connaissance de la méthodologie et de la programmation en éducation française au Manitoba.

ENTRÉE EN FONCTION ET SALAIRE: À négocier.

Prière d'adresser votre curriculum vitae avant le **25 janvier 1981**:

Directeur
Centre de ressources éducatives françaises du Manitoba
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0H7

Heure de tombée

le vendredi à 15h

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu LOUIS MARIE LE HINGRAT, du village de Cardinal, au Manitoba, cheminot retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 15e jour de février 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour de janvier 1981.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ALPHONSE THERRIEN de la ville de Winnipeg, au Manitoba, cultivateur retraité,

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 20 février, 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour du mois de janvier, A.D. 1981.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

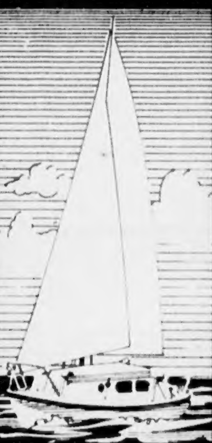
Bâti à la demande

1360 pieds carrés de vie aisée. Bungalow de 3 chambres à coucher, foyer dans le salon en contrebas. Double garage attenant.

Échangez votre maison en ville pour cette merveille!

Appelez Flo. Skinner au numéro **237-8844**

ADRIAN STEVENS REALTY



Si vous préférez piloter un bateau plutôt que de pelleter la neige, nous aimerions que vous en sachiez davantage de Port St-Luicie, Foride.

C'est une communauté résidentielle, récréative, sur la côte Atlantique de Foride, 45 milles au nord de Palm Beach, construite par "General Development Corporation" pour des gens comme vous.

Ici vous pouvez piloter un bateau, jouer au golf ou au tennis, ou bien faire une myriade de choses dans votre cour.

Des milliers de personnes résident là présentement. Des milliers d'autres planifient d'y aller. Même s'ils ne sont pas prêts à déménager en Floride, ils réalisent qu'en acquérant un terrain à bâtir c'est le premier pas sur le chemin du soleil.

Et vous aussi, lorsque vous connaîtrez tous les détails.

Pour obtenir un dépliant gratuit, en couleur, postez ce coupon aujourd'hui ou téléphonez au numéro (204) 944-7333.

Certaines facilités récréatives exigent un honoraire.



Florida Enterprises Ltd.
1006-259, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A9

S.V.P. envoyez-nous plus d'informations à propos de Port St-Luicie d'urgence. Nous comprenons qu'il n'y a pas de coût ou d'obligation d'achat.

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

Ville: ____________________

Téléphone: ____________________

Procurez-vous le rapport sur les propriétés exigé par la loi fédérale et lisez avant de signer quoi que ce soit. Aucune agence fédérale n'a jugé les mérites ou les valeurs, s'il y en a, de cette propriété. (47-S272) AD 16326

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSÉPHINE MARIE LABELLE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 20 février 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour du mois de janvier 1981.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession

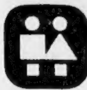
AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu BERNARD AERSSENS, du village d'Altamont, au Manitoba, cultivateur, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 15e jour de févrièr 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour de janvier 1981.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession



Appel
de candidatures
mixtes

Fonction publique Canada / Public Service Canada

DIRECTEUR, Bureau regional de l'Alberta et des Territoires du Nord-ouest
et
DIRECTEUR, Bureau regional de l'Ontario

Traitement: $32 607 – $36 809
Nº de réf.: 80SM-OC-CHRC-FL-3068 et
80SM-OC-CHRC-FL-3113

Commission canadienne des droits de la personne
Edmonton (Alberta) et Toronto (Ontario)

La Commission canadienne des droits de la personne a pour rôle de promouvoir l'égalité des chances ainsi que des pratiques non-discriminatoires dans tous les domaines de la vie canadienne dont la compétence relève du gouvernement fédéral.

Fonctions

Les titulaires auront pour tâche d'organiser et de diriger les activités régionales dans tous les domaines qui relèvent de la compétence de la Commission, mais principalement dans les secteurs ayant trait aux enquêtes, à la conciliation, aux relations communautaires, aux programmes d'action positive et au respect de la loi.

Conditions de candidature

Expérience en gestion d'un programme et en gestion de ressources financières et humaines; à parler en public; dans la rédaction de recommandations et de rapports détaillés. Expérience du travail et de l'élaboration de programmes dans les secteurs des droits de la personne, de l'action sociale et de l'action positive ou des programmes spéciaux de sensibilisation, dans l'Ouest et le Nord du Canada, (80SM-OC-CHRC-FL-3068) ou dans l'Ontario (80SM-OC-CHRC-FL-3113). Diplôme d'études secondaires est également exige.

Exigences linguistiques

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingue. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'État.

Nºs d'autorisation: 330-332-012 et 330-557-003

De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below:

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Françoise Lévesque
Commission de la Fonction publique du Canada
Programme de dotation des cadres supérieurs
l'Esplanade Laurier, Tour ouest, 17e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Date limite: le 30 janvier 1981

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

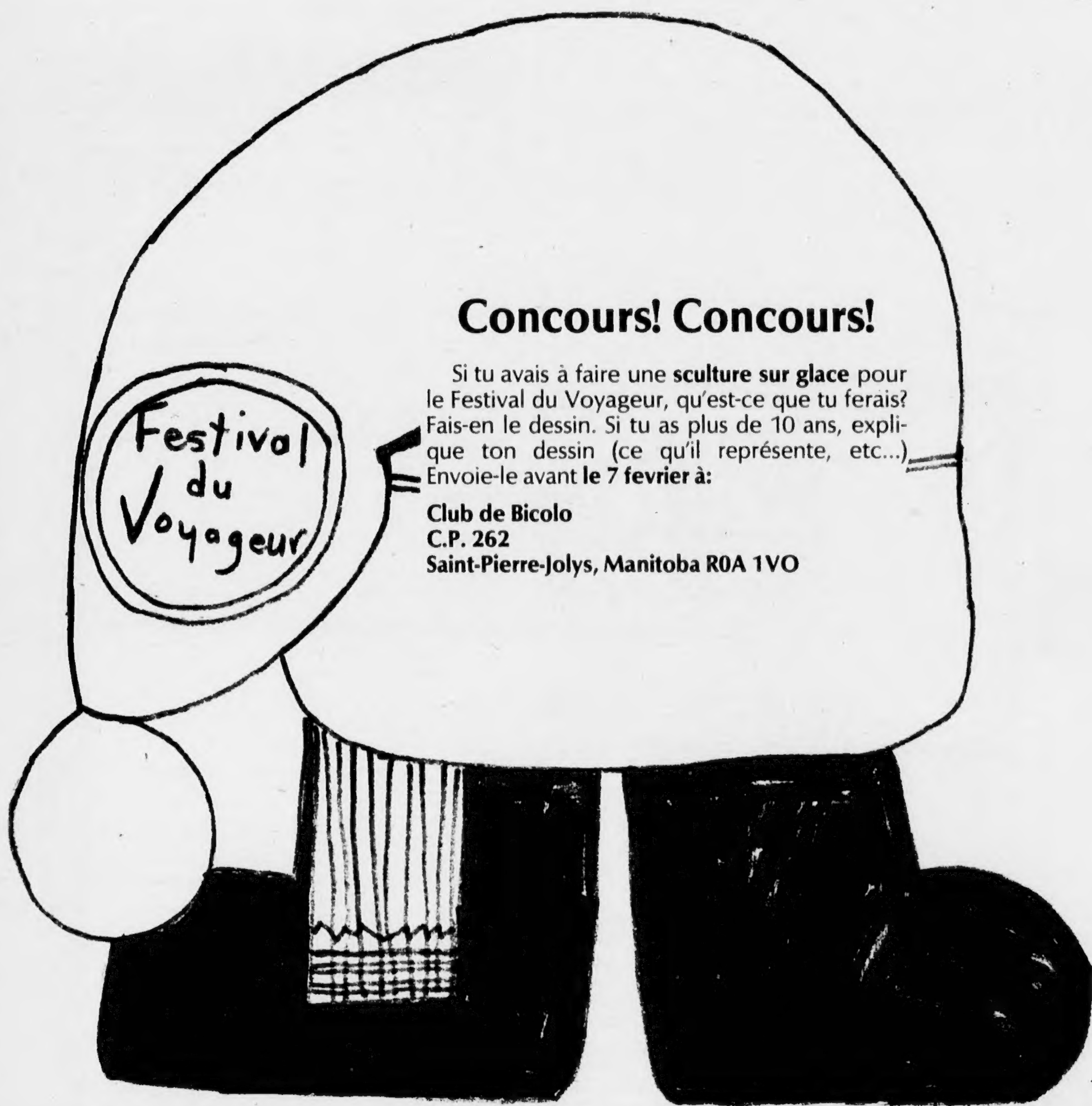
Canada

La Page de Bicolo ...



Eh bien, oui... c'est déjà le temps de me préparer pour le Festival du Voyageur! Me voici avec le Concours 1981!

Bicolo



Concours! Concours!

Si tu avais à faire une **sculture sur glace** pour le Festival du Voyageur, qu'est-ce que tu ferais? Fais-en le dessin. Si tu as plus de 10 ans, explique ton dessin (ce qu'il représente, etc...) Envoie-le avant **le 7 fevrier à:**

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba R0A 1VO

Dessin de la tuque par Joanne Girard-1978

LES LETTRES EFFACÉES



Si vous reconstituez les lettres que cette gomme vient d'effacer à moitié, vous pourrez lire un proverbe.

Sans paroles...



Un mot à propos des...CONCOURS!

Tu aimerais savoir comment je choisis les gagnants des concours?

1. Je regroupe les dessins ou compositions par âge.
2. Je regarde ou je lis **toutes** les participations.
3. Je fais une première sélection et je les regarde de nouveau.
4. Je choisis celles que je crois être les meilleures.
5. Je prends aussi en considération l'endroit d'où viennent les participants pour ne pas choisir tous les gagnants de la même école, par exemple.
6. Quand j'ai plusieurs dessins ou histoires aussi bien faits les uns que les autres, je les mets dans une boîte, je ferme les yeux et je choisis au hasard!

POUR PARTICIPER:

Être **membre du Club de Bicolo** (si tu ne l'es pas, tu n'as qu'a remplir le coupon au bas de la page et l'envoyer avec le concours). Si vous êtes plusieurs de la même famille ou une classe, vous pouvez envoyer vos participations tous ensemble (même enveloppe).

Voila! Tu as toujours une bonne chance de gagner!
Bicolo.

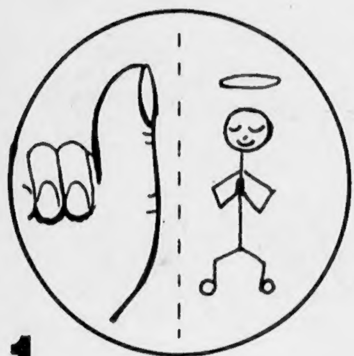
ATTENTION

Si tu as changé d'adresse
Remplis le coupon suivant:

Nom:
Nouvelle adresse: ____________________
____
Numéro de MEMBRE: ____________________
(très important pour te retrouver dans mes classeurs) **Merci.**

Rébus

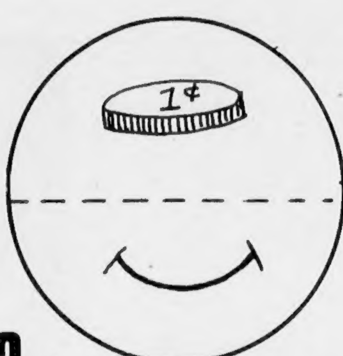
**Es-tu habile?
En prononçant à voix haute l'identification de ces dessins, tu formeras un seul mot d'animal dans chaque cercle.**



1 ________



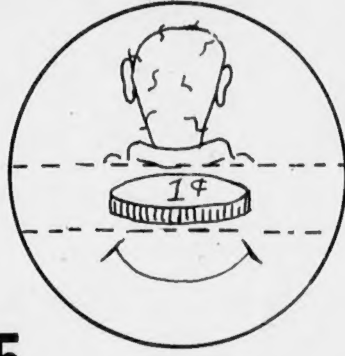
2 ________



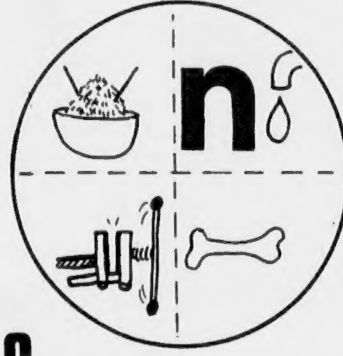
3 ________



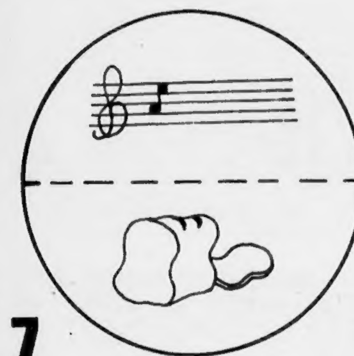
4 ________



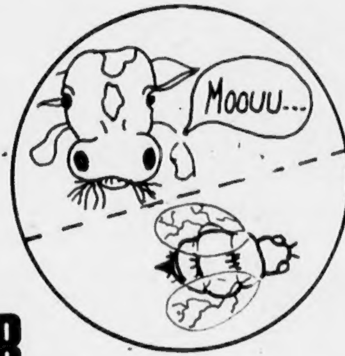
5 ________



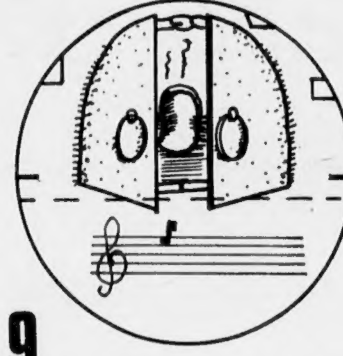
6 ________



7 ________



8 ________



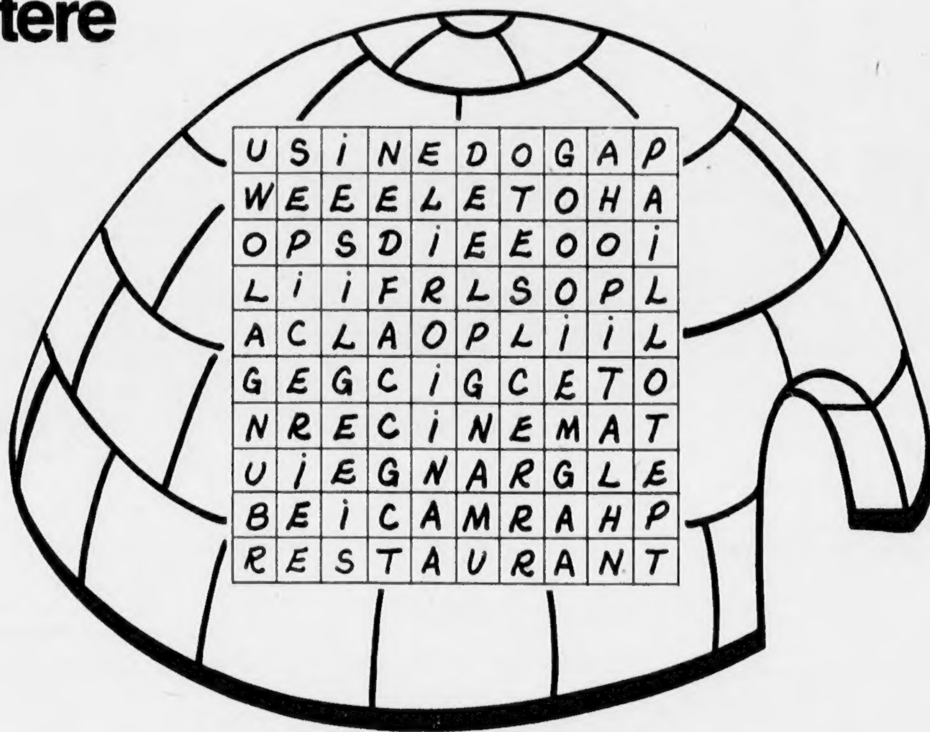
9 ________

mot mystère

7 lettres

bungalow
cinéma
école
église
épicerie
gare
grange
hôpital

hospice
hôtel
igloo
pagode
paillote
pharmacie
restaurant
usine



RÉBUS

1 — Poussin (Pouce-Saint)
2 — Léopard (Léo-Porc)
3 — Souris (Sous-Ri)
4 — Poisson (Pois-Son)
5 — Chauve-Souris (Chauve-Sous-Ri)
6 — Rhinocéros (Riz-N'eau-Serre-Os)
7 — Lapin (La-Pain)
8 — Mouton (Mou-Ton)
9 — Fourmi (Four-Mi)

Membre gagnant: No 5468

Gabriel Gosselin, 5 ans

c.p. 216
Saint-Malo

Des nouvelles de l'école de Powerview

par Sean Papineau, 3e année.

Le 19 décembre, le Comité de parents de Powerview et Saint-Georges a organisé une fête pour les enfants de la section française de l'école de Powerview. Il y eu un dîner et des jeux. Les élèves ont chanté des cantiques de Noël et tout se déroula bien joyeusement dans la salle paroissiale de Saint-Georges.

École du Précieux-Sang,

Saint-Boniface

Quelques élèves de l'école Précieux-Sang me parlent de leur école.

Cher Bicolo,

J'aimerais te raconter quelque chose qui est arrivé le 6 juin 1978 à mon école. Cette école est l'école Précieux-Sang. Il y avait longtemps que les professeurs et les parents voulaient une école française. Finalement après des réunions de parents et de professeurs, nous avons eu notre école française. Maintenant on ne dit plus "Precious-Blood School" mais l'école Précieux-Sang.

Cet fut une grande joie au Précieux-Sang et j'en suis très, très fière de mon école!

Ton amie,
Natalie Gagné, 7e année.

L'école Précieux-Sang

par Jean-Pierre Lavoie 7e année

Mon école est la meilleure
Je le dis du fond du coeur
Il y a tant d'activités
Que ça me fait culbuter!

Il y a des activités de sport
Beaucoup sont faites dehors.
On a aussi un très beau gymnase
De la grandeur de douze classes.

On a des bonnes équipes de culture physique
Même en gymnastique
Des équipes de volley-ball
Et surtout de basket-ball.

On a un conseil junior
Et aussi un conseil senior
Et tous ces merveilleux trésors
Sont reconnus dans notre journal "Le Condor".

Je salue les nouveaux membres de mon club!

5850 Steven Lilly, Lorette
5851 Trevor Lyons, Lorette
5852 Christine Laberge, Lorette
5853 Jennifer Zeglen, Lorette
5854 Jennifer Naaykens, Lorette
5855 Michelle Cayer, Lorette
5856 Suzanne Martens, Lorette
5857 Ernest Gagnon, Transcona
5858 Sylvain Barnabé, Saint-Jean-Baptiste

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

*Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0*

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....**Âge:** ....

L'Union nationale française



"J'ai bien aimé l'Union nationale française. J'étais l'une des premières à travailler pour l'UNF". aime à rappeler volontiers, Madame GARNIER, une de nos centenaires d'origine française, vivant au Manitoba.

En effet, voilà près de 75 ans que l'Union nationale française prenait naissance. En septembre 1907 un petit groupe de Français décidaient de créer une association regroupant des Français venus s'installer au Manitoba. Très vite, cette organisation allait regrouper toutes les personnes d'origine française, mais aussi tous les ami(es) de la France.

Le 28 janvier 1971, elle devint une Société Incorporée légalement reconnue. À cette même date, grâce à la coopération de tous ses membres et surtout des doyens, elle acquit son propre local situé 541, rue Giroux à Saint-Boniface.

I- LES BUTS

Les buts de l'Union nationale française sont nombreux.

C'est tout d'abord une association qui se charge d'organiser des activités sociales tout au long de l'année.

Mais, c'est aussi une société d'entraide et de bienfaisance destinée à secourir dans la mesure de ses ressources les Français de nationalité ou d'origine (par le lien ou par le sang) habitant le Manitoba et se trouvant dans le besoin.

C'est aussi une société patriotique qui maintient un contact étroit entre ses membres. Elle s'efforce de perpétuer leur attachement à la France et tient à ne laisser effacer, ni ses traditions ni sa culture.

Enfin, elle réunit tous les Français et les amis(es) de la France, sans distinction de parti, de croyance, d'idées et s'abstient de toute action de nature à blesser leurs convictions respectives.

II- QUI PEUT DEVENIR MEMBRES DE L'UNION NATIONALE FRANÇAISE

Toutes les personnes physiques ou morales françaises, canadiennes ou étrangères qui s'acquittent de leurs cotisations annuelles, peuvent prétendre à être membres de l'Union nationale française.

Tous les nouveaux arrivants français, peuvent en outre bénéficier gratuitement de la carte de membre et ce pendant 1 an.

III- LES AVANTAGES

Être membre de l'UNF offre des avantages certains.

Chaque année l'UNF organise un arbre de Noël, une fête des Rois, et fête la prise de la Bastille. À ces occasions tous les membres sont gratuitement conviés, et de plus le père Noël remet généreusement avant Noël des cadeaux à tous les enfants de moins de 10 ans.

De plus, tous les membres ont droit de vote aux élections du Comité éxécutif chargé d'organiser des soirées ou des sorties récréatives durant toute l'année. Tous les membres peuvent également, de leur propre initiative, organiser des soirées ou des sorties, avec le soutien du Comité.

Enfin la carte de membre donne droit à une réduction très importante sur le prix de la location de la salle.



Comme chaque année la dégustation de vins et fromages français. Quelques connaisseurs à l'oeuvre. Face à 14 grands crus et autant de fromages français, ces fins gourmets ont fort à faire.



Des soirées originales sont également prévues. Telle cette soirée tropicale où le cadre, la musique, et l'ambiance sont typiques.



La sortie PICNIC en famille organisée chaque année. Une des sorties à Falcon-Lake, petits et grands sont de la fête.

Mais, ces quelques exemples ne relatent qu'une infime goutte d'eau dans l'immense océan d'activités que l'UNF a organisées et a encore en réserve.

Un aperçu des activités prévues avant la fin du calendrier de l'UNF de 1980/81:

Samedi	**10 JANVIER 1981**	:	BAL DES ROIS
"	**7 FEVRIER** "	:	SAINT-VALENTIN
"	**14 MARS** "	:	RÉUNION GÉNÉRALE
"	**11 AVRIL** "	:	soirée dansante DERNIÈRE DANSE
"	**2 MAI** "	:	JOURNÉE PÉTANQUE

Il est peut-être encore temps de vous joindre aux membres inscrits à l'Union nationale française. Nous vous attendons. Dans l'attente, on vous souhaite à tous et à chacun, une BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 1981.

Cette annonce a été rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État.